



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

We regret that some of the pages in the microfiche copy of this report may not be up to the proper legibility standards, even though the best possible copy was used for preparing the master fiche

07001-F

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Distr. ~~RESTREINTE~~

UNIDO/ICD.13
15 avril 1976

Original : FRANCAIS

LES EFFETS DE L'INDUSTRIALISATION
SUR LA POPULATION^{1/}

(VC/INT/75/015)

par
B.M. Grossat
Expert de l'ONUDI

^{1/} Les vues et opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues du Secrétariat de l'ONUDI. Le présent document n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

id.76-1655

I N T R O D U C T I O N

L'objectif de cette étude est de montrer dans la mesure du possible les liaisons existant entre l'industrialisation et les phénomènes démographiques tels la mortalité, la fécondité ou les migrations. Pour être plus précis on veut s'efforcer d'analyser l'influence de l'industrialisation, perçue en tant que dynamique, sur les diverses lois qui régissent la structure et la répartition spatiale des populations.

Cette problématique préoccupation trouve ses origines dans deux difficultés majeures, intimement liées, qui dominent les préoccupations de tous ceux qui tentent de lutter contre le sous-développement :

- L'absolue nécessité de promouvoir une industrialisation "raisonnable" dans les pays du Tiers Monde, susceptible de créer des économies suffisamment diversifiées et indépendantes, garantes de souverainetés. Or, le poids très lourd de la croissance de la population annihile souvent les efforts faits en ce sens dans bon nombre de pays ne disposant pas de matières premières stratégiques.

- L'effet limité des programmes de planification des naissances dont l'efficacité s'avère souvent décevante, eu égard à un environnement socio-économique figé, qui freine la diffusion d'idées nouvelles peu en accord avec les modes de vie réels. Or, les modifications indispensables des structures socio-éducatives se trouvent incluses dans les forces de progrès, et notamment l'industrialisation.

Lors de la Conférence Mondiale de la Population, tenue à Bucarest en Août 1974 regroupant cent trente sept pays et de nombreuses organisations spécialisées, il a été très fortement question des mesures à mettre en oeuvre dans le cadre d'un "Plan d'Action Mondial sur la Population". Rapidement l'ensemble des

participants sont convenus de l'irréalisme d'une analyse des phénomènes de population dans l'abstrait, c'est à dire sans référence précise à l'environnement socio-économique. La solution effective aux problèmes démographiques leur a semblé se situer dans les transformations économiques et sociales des anciennes structures, la baisse de la fécondité allant de pair avec le développement. Ainsi, une politique démographique est apparue peu efficace si elle ne fait pas partie intégrante d'un processus général de modernisation. Les objectifs en ce domaine du développement et de la population ne peuvent être atteints, que si les pays du Tiers Monde améliorent rapidement les conditions d'existence de l'ensemble de leur ressortissants. Il convenait donc à la communauté internationale de décider de coopérer à l'amélioration de la qualité de la vie dans les différentes régions du Monde, dans le cadre des relations nées d'un Nouvel Ordre Economique Mondial.

On conçoit dans ces conditions l'intérêt, pour les actions futures, de déterminer l'impact prévisible d'un développement industriel sur les diverses variables démographiques. La tâche, toutefois, n'est pas aisée, les difficultés sont de deux ordres :

- D'une part, la complexité des relations au sein des sciences humaines, associée au risque de ne pouvoir déterminer l'élément causal principal dans un réseau complexe de corrélations multiples. L'influence de l'urbanisation peut s'analyser dans l'effet conjoint de l'éducation, de la santé, du revenu, de l'emploi, en fait du mode de vie, notion globale mal définie et non quantifiable.

- D'autre part, les incertitudes spécifiques aux pays du Tiers Monde, où seules les statistiques globales essentielles sont parfois disponibles. Tout espoir raisonnable d'obtenir des informations suffisamment fiables sur des groupes très minoritaires, peu discernables de surcroît, soumis aux règles du monde moderne dans leur emploi, mais subissant non moins fortement l'influence des structures traditionnelles dans leurs modes de vie, reste très hypothétique.

La méthode de travail utilisée dans cette étude est donc directement dépendante des limites exprimées ci-dessus. On s'efforcera de présenter certaines données globales pour les différents

points de l'analyse; en outre, chaque fois que cela sera possible, référence sera faite à des travaux plus approfondis existant sur quelques thèmes précis pour quelques pays. Dans ces conditions, on débouchera souvent sur des questions auxquelles il sera difficile d'apporter une réponse avec toute la rigueur scientifique qui s'impose; ce sera autant de thèmes de recherche prioritaires pour les années à venir.

On abordera successivement :

- CHAPITRE I - L'analyse des inter-relations entre industrialisation et population.
- CHAPITRE II - L'analyse des effets de l'industrialisation sur les variables démographiques.
- CHAPITRE III - L'analyse des effets de l'industrialisation sur la répartition spatiale des populations.

C H A P I T R E I

L'ANALYSE DES INTER-RELATIONS POPULATION-INDUSTRIALISATION

La complexité du problème posé par l'influence de l'industrialisation sur les tendances démographiques, impose d'analyser les liaisons possibles et les mécanismes d'action entre, d'une part ce qui apparaît comme l'essentiel des forces de modernisation dans les économies du Tiers Monde, l'industrialisation, et d'autre part les transformations subies par les variables démographiques. L'évolution de ces dernières s'avère lente pour les données naturelles (mortalité, natalité) mais excessivement rapide dans le cadre de la répartition spatiale des hommes.

Il ne peut être question dans une telle présentation, de rejeter les enseignements de l'histoire : on y trouve d'ailleurs, les exemples les plus probants encore à l'heure actuelle, sur les effets réciproques entre population et développement et même plus précisément, entre population et industrialisation. Toutefois, la place fondamentale des mécanismes de mutation de structure sociale sous l'effet des transformations des modes de production, doit inciter à la plus grande prudence; les schémas seront rarement renouvelables à l'identique dans le temps ou dans l'espace, compte tenu des multiples facteurs composants : niveau de développement atteint, rapport population-ressources exploitées ou potentielles, religion, appartenance à une zone culturelle, options politiques.

SECTION I - L'IDEE D'UNE LIAISON INDUSTRIALISATION-DEMOGRAPHIE.

Traditionnellement c'est l'idée de lier l'évolution démographique et l'évolution économique qui a prévalu. Il est au premier abord semble-t-il, plus aisé d'appréhender globalement le phénomène développement, que d'isoler un aspect sans doute essentiel, mais dont les effets réels sont difficiles à observer et surtout à mesurer.

L'industrialisation affecte des populations encore très limitées dans les régions moins développées; c'est là un handicap sérieux pour la connaissance.

Il convient de reconnaître que, si le développement apparaît comme l'objectif et l'industrialisation comme l'un des moyens, l'appréhension quantitative des deux phénomènes est très différente.

La mesure du développement implique la prise en considération d'un ensemble composite de transformations qualitatives, dont les indicateurs ne sont pas exempts de toute critique. L'utilisation du produit national brut par habitant en est un bon exemple : les profondes inégalités de revenu au sein d'un même pays, la difficulté de tenir compte des habitudes de troc et d'autoconsommation, montrent bien que cet indice n'exprime que très imparfaitement les modes de vie intégrant dans une même estimation un secteur moderne et une agriculture aux procédés archaïques. La liaison avec les divers phénomènes démographiques ne peut donc se faire qu'à un niveau d'analyse trop global, dans lequel l'introduction d'autres indicateurs paraît insuffisante (niveau d'éducation et de santé, type d'habitat,...). La difficulté d'isoler l'élément causal majeur parmi une série de corrélations significatives, limite très largement l'intérêt de ces études portant sur des groupes sociaux trop hétérogènes. Pour échapper à cette critique, on s'efforce en général, de distinguer la population urbaine de la population rurale, mais il ne s'agit pas là d'un procédé parfaitement satisfaisant. Les populations des villes du Tiers Monde sont particulièrement composites : jeunes alphabétisés sans emploi, petits artisans et commerçants, fonctionnaires, salariés de l'industrie,... Par ailleurs le taux de croissance excessivement rapide de ces villes, implique un nombre très élevé de nouveaux arrivants, peu intégrés dans le système urbain, et dont le mode de vie reste celui des groupes ruraux dont ils sont issus.

L'utilisation des critères de l'industrialisation dans certaines études sur les liaisons entre la population et les structures socio-économiques, a l'avantage d'être plus aisément quantifiable par les techniques habituelles du statisticien, puisqu'il s'agit d'activités du secteur moderne, à même d'être perçues par des méthodes d'observation parfaitement rodées. D'autre part la délimitation du domaine industriel s'avère, au prix de

quelques conventions, plus aisée à définir, et par ce fait, plus homogène que dans le cadre précédent. Enfin, l'industrialisation étant considérée comme le moteur essentiel du développement, la référence à ce processus de transformations de la société, apparaît féconde pour mesurer les modifications démographiques et sociologiques en cours.

Il existe toutefois une contre-partie aux différents avantages énumérés ci-dessus : l'industrialisation, phénomène récent, encore peu diffusé dans les structures productives des régions moins développées, ne touche qu'un nombre restreint de travailleurs dans chaque pays et de ce fait nécessite des travaux ponctuels peu répandus jusqu'alors. Mais cette critique représente sans doute, le meilleur plaidoyer en faveur d'une analyse des relations entre les évolutions industrielles et démographiques, la concentration des forces de modernisation au sein du processus industriel exprimant par avance, les mutations qui devraient raisonnablement se produire quand la transformation des modes de production sera plus diffusée.

SECTION II - INDUSTRIE, ENVIRONNEMENT, POPULATION.

Vouloir préciser la nature des liens qui unissent les lois démographiques au développement industriel, peut surprendre à une époque où les questions d'environnement prennent une place de plus en plus importante parmi les préoccupations des économistes (pollution industrielle) et même des démographes (surpopulation mondiale).

Il y a quelques années, rares auraient été les personnes susceptibles de s'élever contre un développement inspiré de celui observable dans les pays industriels, et capables de condamner le moteur essentiel de ce développement, c'est-à-dire la croissance industrielle. Aujourd'hui, les préoccupations relatives à la qualité de l'environnement se multiplient, et il n'est pas possible d'aborder une étude sur les relations réciproques entre le développement industriel et la croissance démographique, sans aborder ce problème. En fait, c'est la notion même de croissance qui est remise en

question puisque au-delà d'une condamnation de certains effets dûs à la production industrielle, plusieurs auteurs ne manquent pas d'associer à leurs analyses, les méfaits prévisibles de ce qu'ils estiment être la surpopulation. On en vient donc parfois à confondre dans la même récrimination, le rejet de produits nocifs pour la faune d'une rivière d'un pays développé et l'utilisation trop massive sans doute, d'un insecticide dans une région agricole peu développée. Ces deux actions sont éminemment condamnables, mais, dans un cas, il s'agit de sauvegarder un certain cadre de vie, alors que dans l'autre il faut à tout prix permettre à quelques milliers d'individus de survivre ! Dans une étude récente, l'ONUJI défendait cette position indiquant que : "le problème de la misère se manifeste là où le développement est insuffisant, et c'est le plus important pour les pays en voie de développement". Ces pays n'ont pas à se préoccuper seulement de la qualité de la vie, mais aussi de la vie elle-même qui est mise en danger par les catastrophes naturelles, la malnutrition, la pénurie d'eau, le manque d'hygiène, les mauvaises conditions de logement, et, en général, l'insuffisance du niveau de vie. Ces pays ne sauraient éviter les conséquences peu souhaitables de l'industrialisation en refusant de s'industrialiser, ce qui reviendrait à se condamner à la misère permanente".

On acceptera donc le postulat suivant lequel, le processus industriel est indispensable, à des niveaux d'intensité différents, sans doute selon les objectifs définis par chaque Etat; mais de toutes manières, nécessairement présent, quelque soit le type de développement économique et social retenu. De plus, l'industrialisation paraît objectivement la force majeure susceptible de provoquer les mutations de structures indispensables, sans lesquelles les objectifs relatifs à la santé (industrie chimique et pharmaceutique) et à l'éducation (création d'emplois) seraient vains.

L'industrialisation préconisée dans les pays du Tiers Monde n'est pas en rapport avec celle dont on peut observer actuellement les effets dans les pays riches, et ce, pour plusieurs raisons :

- Les industries de bases, qui sont parmi les plus polluantes, resteront vraisemblablement concentrées dans les régions sur-industrialisées où elles bénéficient de la proximité

d'énormes marchés, et d'économies d'échelles très importantes, favorisées par des réseaux d'infrastructures très denses. Par ailleurs, elles font appel à des capitaux importants et n'utilisent souvent qu'une main-d'oeuvre limitée, chargée de contrôler le déroulement d'opérations automatisées.

- Les industries nécessaires au Tiers Monde sont en priorité celles qui nécessitent une main-d'oeuvre abondante, eu égard aux multiples problèmes du marché du travail dans ces Régions. Il s'agit donc beaucoup plus d'unités de fin de production, oeuvrant des produits semi-finis, tournées vers le montage ou le conditionnement. Outre les emplois proposés, ce type d'industrie permet la réalisation de substantielles économies en devises, sur des produits de consommation courante importés, dont les coûts sont lourdement grevés par les salaires des travailleurs des régions développées.

À l'inverse des faits observés dans les pays industriels, il convient sans doute, pour limiter les effets de la pollution et favoriser un coefficient d'absorption élevé de la nature, de permettre une certaine décentralisation de l'industrie. Une telle politique serait par ailleurs, garante d'une meilleure diffusion des forces de modernisation dans l'ensemble de la population, et réduirait l'exode rural actuellement concentré sur quelques villes atteintes de gigantisme.

Les conséquences de l'industrialisation sont largement développées par de nombreux auteurs, on se contentera donc de rappeler les effets qui impliquent directement une modification des structures socio-éducatives et familiales. On constate tout d'abord un processus auto-entretenu amorti de multiplication des emplois, dont le rythme dépend de l'effort initial. Au delà de l'analyse directe des emplois créés dans l'industrie, il convient donc de prendre en compte les emplois indirects qui apparaissent dans d'autres secteurs d'activité. Des monographies récentes, effectuées par les Nations Unies, chiffrent le rapport entre les emplois induits et les emplois primaires à environ trois en moyenne. Les résultats par type d'industrie et par pays sont très inégaux, et varient pour 100 emplois industriels entre

50 et 700 créations supplémentaires dans les autres branches. La planification industrielle s'avère donc un précieux instrument dans la mise en place d'une politique de l'emploi.

Autre aspect positif de l'industrialisation : le relèvement important des revenus des travailleurs employés dans ces activités. Des travaux effectués par P. BAIROCH mettent en valeur les écarts très importants entre les revenus du secteur moderne et ceux du secteur rural. C'est en Afrique que les différences sont les plus grandes de 220% à 1460%, la variation moyenne se situant dans le rapport 1 à 6. Sur 40 pays étudiés, vingt trois ont des revenus dans le secteur moderne supérieur d'au moins 200% à ceux observés dans le secteur rural; pour neuf Etats, le décalage atteint ou dépasse 400% - Si dans ce calcul on ténait compte des seules branches industrielles, il conviendrait de considérer sensiblement les mêmes chiffres - On comprend dans ces conditions, le rôle dévolu au revenu, dans la modification des standards de vie dans un monde où les individus ont peu l'habitude de détenir des signes monétaires. Sans doute peut-on faire remarquer que le gonflement du revenu cité ci-dessus (en moyenne 320%), n'a qu'un sens très relatif eu égard à la faiblesse du revenu initial. Toutefois, l'effet fondamental ne paraît pas se situer dans l'importance de la somme disponible, mais plutôt dans la nécessité de se procurer avec un salaire, une grande partie des produits de consommation courante, issus auparavant de la structure traditionnelle. En d'autres termes, l'évolution majeure dans l'équilibre du mode de vie consiste à passer d'une économie dominée par l'autoconsommation, à une économie en partie monétarisée; à ce contact, l'ensemble des comportements ne tarderont pas à se modifier, c'est en cela que l'industrialisation joue un rôle de catalyseur pour les mutations sociales.

SECTION III - L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ET L'ACCELERATION DES PROCESSUS.

On a déjà évoqué les avantages à considérer l'industrialisation plutôt que le développement dans un tel type d'étude; il convient d'ajouter un élément complémentaire qui, bien que controversé

dans ses applications éventuelles aux régions moins développées, n'en reste pas moins l'un des arguments les plus convaincants. Il s'agit de la seule évolution réellement observée qui tende à accréditer la thèse d'un lien entre la structure productive et le niveau des variables démographiques.

Dès l'origine de l'humanité, jusqu'au milieu du XVIII^{ème} siècle, la progression du genre humain est lente, et le régime démographique en vigueur est caractérisé par un relatif équilibre en longue période entre les taux de natalité et de mortalité. L'accroissement annuel est très faible, parfois même négatif, mais cet équilibre à haut niveau des décès et des naissances, environ 40 événements pour mille habitants, cache en fait de nombreuses et profondes fluctuations, qui se succèdent au gré de l'évolution économique politique ou sanitaire.

La mortalité marque les plus grands écarts par rapport à la position moyenne, elle est étroitement dépendante de la trilogie famine, guerre, épidémie. Quand la ruine et la désolation succèdent à la prospérité, le faible et lent essor des populations est annihilé en quelques temps.

Les difficultés de communication imposent à chaque province de vivre en quasi-autarcie; la faiblesse des rendements agricoles, soumis à des fluctuations importantes, a une conséquence directe sur la mortalité, et l'on note une corrélation précise entre l'accroissement des décès et la raréfaction des subsistances.

La fécondité est également sujette à des variations rapides mais d'amplitude plus faible, influencée notamment par le niveau de la mortalité. Par ailleurs, toute période troublée s'accompagne d'un report des intentions de mariage vers des époques plus favorables, les naissances subissent les mêmes variations.

La combinaison de ces différentes situations explique les importantes fluctuations de population, observées au cours de l'ancien régime démographique : aux longues dépressions caractérisées par une forte mortalité et une fécondité en baisse, succèdent des phases où les décès sont peu nombreux, eu égard à la disparition des individus les plus faibles, et au rajeunissement de la structure

par âge conséquence d'une natalité élevée. De ce qui précède on est en droit d'affirmer l'influence prépondérante des faits économiques, en l'occurrence les subsistances, sur l'évolution démographique de la population mondiale jusqu'au milieu du 18ème siècle. Cette situation est en général qualifiée d'ancien régime démographique, elle caractérise toutes les populations à structures traditionnelles.

A partir des années 1750, certains pays d'Europe, en premier lieu l'Angleterre et la France, vont subir une mutation profonde de l'ensemble des lois qui régissent l'environnement socio-économique. Les processus que l'on pourra observer pour ces deux nations seront applicables par la suite à la plupart des autres Etats européens ou non européens qui subiront les mêmes transformations des structures productives. Il serait cependant trop schématique de prétendre décrire un cheminement universel; bon nombre d'évolutions spécifiques peuvent être relevées mais elles s'apparentent sur les points essentiels avec ce qui a été observé dès la fin du 18ème siècle dans les premiers pays touchés par le développement industriel.

La modification de l'équilibre entre les différentes variables démographiques, appelée révolution démographique ou transition démographique, se déroule en trois périodes distinctes.

1ère PHASE - On constate une chute de la mortalité, tout d'abord lente, puis qui s'accélère sous l'effet conjoint d'une transformation des structures sociales et du mode de production. Cette baisse tient essentiellement, à un accroissement des subsistances disponibles par habitant, ce qui a pour effet de limiter les risques de famine et d'épidémie. L'augmentation des subsistances a une double origine: l'accroissement des rendements dans l'agriculture, et la plus grande mobilité des produits du fait de l'ouverture des frontières. Selon P. BAIROCH, les disponibilités par habitant s'accroissent de 10 à 15% pendant la période qui précède le début de l'industrialisation de l'Europe Occidentale, preuve pour l'auteur de l'antériorité des modifications économiques sur les modifications démographiques.

Les autres nations qui connaîtront au 19ème siècle la révolution démographique subiront un processus un peu différent, du fait de l'exportation par les Etats les plus avancés de nouvelles techniques médicales (comme c'est actuellement le cas dans les pays sous-développés). Si toutefois, on note une chute de la mortalité

préalable à l'industrialisation, le décalage dans le temps entre les deux phénomènes reste toujours très court. Compte tenu de la relative stabilité de la natalité à son niveau antérieur, la population augmente rapidement, mais, et cela est à souligner, on ne relèvera pas en Europe de taux de croissance annuel supérieur à 1% par an pendant cette phase du décollage économique.

2ème PHASE - Une nouvelle évolution du processus apparaît: c'est au tour de la natalité de diminuer rapidement. Les causes principales de cette modification du régime de la fécondité sont complexes et il est difficile de privilégier un facteur. On peut ainsi définir trois séries de considération qui expliquent le recul sensible des naissances :

- Démographique : pour assurer sa descendance, chaque famille n'a plus besoin d'avoir autant d'enfants compte tenu du recul de la mortalité en général, et de la mortalité infantile en particulier.
- Sociologique : le passage de la famille patriarcale à la famille biologique, le statut de la femme et son rôle dans la nouvelle société, enfin les relations nées d'un nouvel habitat groupé, rendent plus difficile l'insertion d'un nouvel enfant.
- Economique : l'enfant perd son rôle de producteur à court terme de sécurité pour l'avenir de ses parents, il devient avant tout un consommateur à qui il faut donner une éducation et préserver un héritage.

En fait, l'ensemble de ces modifications concourt à donner à l'enfant un statut dans le monde industriel qu'il n'avait pas dans le monde traditionnel. C'est là un point fondamental pour comprendre l'évolution de la démographie contemporaine et envisager les raisons de l'échec confirmé du planning familial dans certaines populations pour lesquelles aucune des transformations énumérées ci-dessus n'est encore apparue concrètement, c'est à dire a été vécue longuement par chaque famille. Ainsi, un ouvrage collectif sur l'histoire de la population attribue la baisse de la fécondité en France au 19ème siècle à : "des conditions de vie qui n'étaient favorables qu'aux familles restreintes... les individus furent victorieusement opposés à la revendication de l'égalité des charges entre les familles. De là, le défaut de mesure sociale en faveur de celle-ci : les familles devinrent ainsi non seulement plus précieuses mais encore moins nombreuses. Le développement du capitalisme favorise tout ensemble l'accroissement de la bourgeoisie et le désir de l'ascension sociale".

3ème PHASE - Un nouvel équilibre tente à s'imposer, il est concrétisé par le bas niveau des indicateurs démographiques (environ 10 à 15 pour 1000) et la faiblesse de leurs écarts. La chute de la mortalité se ralentit, pour atteindre un minimum en fonction de la technique médicale et de la structure par âge. La fécondité se stabilise à son tour, mais on observe de nombreuses situations spécifiques : dans certaines nations, les naissances restent sensiblement supérieures aux décès, assurant ainsi un accroissement limité mais continu de la population; dans d'autres, la fécondité diminue au point de dépasser le seuil fatidique du remplacement des générations. Il ne semble pas que l'on puisse fournir d'explications précises à ces comportements différenciés, si ce n'est la tendance constante de certaines populations à avoir une attitude malthusienne accusée.

En conclusion du processus décrit, on peut affirmer que les modifications d'intensité subies par les variables démographiques, sont la conséquence de l'évolution des subsistances disponibles en ce qui concerne la mortalité, et des bouleversements des structures socio-économiques liés au mode de production industrielle pour la fécondité.

Le schéma qui a été observé dans les nations actuellement industrialisées peut-il s'appliquer au reste du Monde ? Avant de fournir une réponse à cette question en analysant les relations réciproques entre développement industriel et démographique, il convient de relever l'évolution présente des variables démographiques et de les replacer dans leur contexte socio-économique.

La situation actuelle dans le Tiers Monde n'a que de très lointains rapports avec ce que l'on pouvait observer en Europe Occidentale au début du 19ème siècle : l'accroissement de la population s'effectue au rythme de 2 à 3% l'an, situation tout à fait nouvelle, qualifiée par certains auteurs d'explosion démographique. Dans le même temps, les structures sociales et économiques restent, dans la majeure partie des cas, figées, bien que superficiellement certains aspects semblent évoluer.

Sans doute à la manière des faits observés dans certains pays au XIXème siècle, la baisse de la mortalité se généralise dans l'ensemble des nations dites moins développées, mais les causes sont fondamentalement différentes et ne permettent en aucun cas de les assimiler aux transformations consécutives à la transition démographique européenne.

La chute de la mortalité est un phénomène exclusivement importé à partir des pays les plus riches, qui, de surcroît, sont souvent d'anciennes puissances coloniales. Les actions humanitaires de lutte contre les causes de décès entreprises depuis près d'un demi siècle, n'ont pas touché simultanément toutes les régions; c'est ainsi que les premiers effets tangibles apparaissent vers les années 1930 en Asie alors qu'il faut attendre 1950 en Afrique.

Les moyens utilisés font appel exclusivement à des pratiques médicales, et s'appuient essentiellement sur le développement très rapide des industries chimiques et pharmaceutiques des nations développées. Il y a en cela de nombreuses raisons qui tiennent en partie au faible coût des produits utilisés, compte tenu des énormes moyens de production mis en oeuvre, et à l'étendue du marché qui s'ouvre ainsi aux pays riches. Pour certains, cette forme d'aide s'exprime en fait comme une subvention des nations nanties à leur industrie chimique.

Les conséquences apparaissent rapidement : la baisse des taux de mortalité se poursuit, alors même que la stabilité de la fécondité provoque l'apparition d'un excédent des naissances qui s'amplifie grâce à l'extrême jeunesse des populations en cause. Dans le même temps, les subsistances progressent, mais à un rythme souvent insuffisant, et l'on constate dans certaines régions une diminution des disponibilités alimentaires par habitant. L'agriculture s'avère dans certaines circonstances incapable de satisfaire les besoins de la masse des nouveaux venus; la révolution verte n'apportant pas tous les espoirs mis en elle.

En fait, le processus qui se déroule actuellement dans les régions moins développées n'a aucun rapport avec celui décrit pour l'Europe Occidentale. Il s'agit d'une modification, dans l'ancien équilibre démographique totalement désarticulé, de l'ensemble des réalités socio-économiques. On le constate, les disponibilités alimentaires ne se sont pas accrues, le développement industriel est resté limité à quelques enclaves sans aucune relation avec l'ensemble de l'économie traditionnelle. Cette situation caractérise le dualisme, notion familière des économistes spécialisés dans les problèmes du sous-développement.

On est donc en présence d'une évolution purement exportée, sans aucune emprise sur les réalités locales, d'où l'apparition de graves déséquilibres qui affectent certaines nations.

Dans ces conditions la croissance démographique s'accélère, et, alors qu'elle était considérée comme un facteur positif au 19ème siècle dans le processus du développement industriel, elle apparaît rapidement dans la seconde moitié du 20ème siècle comme une entrave majeure à la réalisation des objectifs légitimes des peuples encore peu développés.

Sans doute, les mutations de certaines structures peuvent paraître liées au mode de production industrielle, c'est le cas notamment de l'urbanisation. En fait, il ne s'agit que de l'expression du déséquilibre majeur, issu d'un divorce consommé, entre les possibilités d'une économie agricole et une population qui ne cesse de croître.

On constate donc qu'en toute logique la baisse de la fécondité n'apparaît pas, chaque famille n'ayant pas encore suffisamment vécue la diminution de la mortalité lui permettant de conserver ses fils, ce même le statut de la femme et l'importance que l'on accorde à l'enfant restent inchangés. Dans ces conditions de nouvelles actions vont être entreprises, sous l'impulsion de certains Etats du monde développé, pour intervenir de nouveau de l'extérieur sur les variables démographiques, afin de provoquer le déclenchement de la deuxième phase de la révolution démographique. Une fois encore, on va faire appel aux thérapeutiques fabriquées en grande quantité par l'industrie. Des nations nanties vont proposer, soit directement, soit par le biais de sociétés de bienfaisance, les moyens permettant en principe, de freiner la croissance de la population, en agissant sur la fécondité. Il s'agit en fait de reproduire, à quelques détails près, les opérations menées contre la mortalité au cours du demi-siècle écoulé. Mais, si pour lutter contre la mortalité, l'instinct de conservation et une sollicitation très limitée de la volonté individuelle sont amplement suffisantes, pour assurer la réussite d'un plan de limitation de naissance, il faut convaincre, c'est-à-dire aller à l'encontre des traditions, et obtenir une adhésion continue, marquée par un effort constant et une discipline rigoureuse durant de longues périodes.

De la consommation involontaire d'une eau javéalisée distribuée par le réseau urbain, moyen de lutte efficace contre la fièvre typhoïde, à l'absorption journalière d'une pilule anti-conceptionnelle, il y a une évolution nécessaire des mentalités, qui n'est pas encore accomplie dans bon nombre de pays acceptant

de mettre en place une politique des naissances. On se heurte donc à une double difficulté : le refus de certaines nations peu développées à planifier la fécondité de leurs citoyens, et l'absence d'efficacité quasi générale des mesures prises.

Selon certains experts, "les programmes nationaux de planification familiale ne réussiront pas probablement à réduire le taux d'accroissement de la population d'un pays". En effet il est fort possible que les préférences personnelles des couples à l'égard du nombre d'enfants qu'ils désirent, ne soient pas compatibles avec les buts visés par les gouvernements, quant à la réduction des taux de fécondité". Même dans les cas où l'on note un certain ralentissement des naissances, les spécialistes restent perplexes sur les causes de l'évolution constatée. "On s'accorde très généralement à reconnaître qu'un fléchissement du taux de natalité, constaté postérieurement à l'entrée en application d'un programme national de planification familiale, ne signifie pas nécessairement une relation de cause à effet entre les deux faits". Ces quelques avis ne sont pas toujours partagés, certains considérant qu'il s'agit là d'un premier acte volontaire sur le chemin du développement et que ces effets, même très limités, devraient être amplifiés dès que les conditions du changement seront réunies. Il semble, en fait, qu'ils expriment bien plus un espoir qu'une analyse rationnelle de la réalité !

A la lumière des premiers bilans sur l'efficacité d'une politique des naissances, on peut conclure que, si la première phase de la transition démographique a pu être exportée sans tenir compte de l'immobilisme des structures socio-économiques, l'exportation de la seconde phase s'avère particulièrement difficile en l'absence d'une modification du contexte socio-économique. Cela condamne donc les politiques exclusivement démographiques, ignorant volontairement la nécessité du développement économique et l'évolution des structures sociales, et souligne la nécessité de mettre en place une série d'actions complémentaires à tous les niveaux, notamment dans le domaine de l'industrie, seul moyen de préserver à chaque peuple sa souveraineté nationale.

A la lumière des analyses qui précèdent, on doit constater que l'aide fournie par les pays développés a privilégié davantage

la lutte contre les effets que contre les causes. On peut reprendre l'analyse d'Alfred SAUVY, distinguant trois types de pratiques : anti-mortelle, anti-natale, économique, qui remarque que l'on a délibérément privilégié les actions les moins coûteuses : en effet, s'il faut moins d'un dollar pour empêcher un homme du Tiers Monde de mourir, de 5 à 20 dollars sont nécessaires pour empêcher une naissance supplémentaire, et plus de 20.000 dollars pour créer un emploi industriel !

CHAPITRE II

ANALYSE DES EFFETS DE L'INDUSTRIALISATION SUR LES VARIABLES

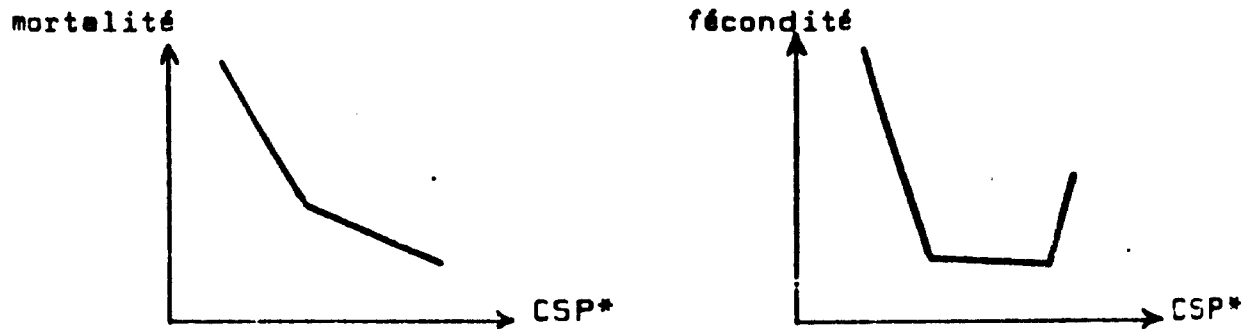
DEMOGRAPHIQUES

Les variables démographiques sont à l'évidence liées d'une certaine manière au mode de vie de la famille, lui-même étroitement dépendant des structures productives et notamment de l'importance de l'industrialisation.

La sensibilité de ces variables au niveau du revenu, à l'emploi tenu, au type d'habitat, à l'éducation reçue, est admise par l'ensemble des spécialistes, même si certains désaccords subsistent entre eux sur les mécanismes mis en oeuvre.

Dans plusieurs pays riches, les études effectuées pour mettre en valeur les corrélations entre population et emploi, se sont révélées très positives. La notion composite de catégorie socio-professionnelle (CSP), qui associe activité et environnement socio-éducatif du travailleur dans le souci de déterminer une classification des comportements liés aux modes de vie et de travail, s'est avérée à ce propos un critère d'analyse très utile.

On a ainsi pu mettre en évidence, en fonction de la catégorie socio-professionnelle, une liaison négative avec la mortalité - à quelques rares exceptions près, où la formation s'avère une donnée prioritaire - et une liaison négative puis positive avec la fécondité, apportant, si cela était encore nécessaire, une confirmation aux effets du type d'activité sur le niveau des variables démographiques.



* CSP: Catégories socio-professionnelles classées par ordre hiérarchique.

Malgré tout l'intérêt que l'on peut trouver à étudier ces résultats relatifs aux régions industrialisées, il est peu utile de poursuivre plus avant l'analyse compte tenu des graves risques d'erreur que l'on encourt à vouloir transposer certaines conclusions obtenues dans le cadre d'une structure productive de nature différente.

On doit donc s'efforcer de tirer les enseignements des quelques informations disponibles pour les régions peu développées, établies en général à d'autres fins. Il convient à ce propos de mesurer les difficultés statistiques auxquelles ne peut manquer de se heurter le démographe :

- La faible part des actifs engagés dans une structure de production industrielle, limite en conséquence l'intensité des transformations à étudier, les groupes subissant pleinement les effets des forces de modernisation s'avèrent marginaux par rapport aux effectifs des populations traditionnelles. Quelques chiffres peuvent utilement mesurer le faible poids relatif des actifs travaillant dans les branches industrielles.

Emplois industriels en pourcentage de la population active
(moyenne calculée par grande région)

- Pays développés	35%
- Pays moins développés	15%
- Asie Occidentale	24%
- Asie du sud	14%
- Afrique	10%
- Amérique Latine	22%

- La mauvaise qualité des informations dans de nombreuses régions peu développées. Certains pays n'ont procédé que très récemment au premier recensement de leur histoire post-coloniale, il met en évidence des sous-estimations des effectifs de leur population parfois considérables. De même, les principaux indicateurs de la mortalité et de la natalité restent très incertains, faute d'un système d'état civil disposant d'un taux de couverture suffisant. En l'absence de séries statistiques fiables, l'étude de l'évolution de l'intensité des principales lois démographiques risque d'être hasardeuse.

A partir de ces quelques remarques, il est sans doute plus aisé de comprendre l'absence chronique des données requérant un certain niveau de sophistication des concepts et des méthodes d'enquête.

SECTION I - MORTALITE ET INDUSTRIALISATION

L'analyse de cette variable démographique est particulièrement représentative de la complexité des problèmes à résoudre et des inter-actions multiples à considérer.

On observe pour les personnes engagées dans les industries implantées dans les régions moins développées, au moins deux influences principales, agissant dans un sens opposé sur l'évolution de la mortalité.

.. Une baisse de la mortalité générale due à un meilleur encadrement médical et à un environnement sanitaire plus satisfaisant.

- Une transformation du risque mortalité liée à l'activité, consécutive à la forte intensité des accidents du travail dans les secteurs mécanisés.

La baisse de la mortalité générale des travailleurs du secteur moderne est admise par tous, les raisons en sont multiples, on se contentera de citer les principales :

a) Ensemble des mesures d'hygiène collective sous-produit du phénomène urbanisation (traitement des eaux, enlèvement des ordures ménagères...).

b) Meilleur encadrement médical et hospitalier, concentré en général dans les villes au détriment des campagnes. Il n'est pas rare de compter un médecin pour cent mille personnes en zone rurale, alors que ce chiffre est trois à huit fois inférieur en zone urbaine. On peut ainsi observer dans les villes une baisse sensible du risque mortalité consécutif à une grossesse.

c) Contrôle de la santé des travailleurs au sein des entreprises, soucieuses de limiter l'absentéisme répété, et les risques de contagion préjudiciables à la productivité du travail.

d) Rôle des caisses de prévoyance sociale, ouvertes en général aux seuls travailleurs du secteur moderne, leur permettant d'accéder plus aisément aux soins indispensables (proximité des lieux de traitement, prise en charge financière).

Compte tenu des faits précédents et au égard à l'importance du chômage urbain, on est en droit de se demander s'il n'y a pas à ce niveau, un processus indirect de sélection des individus en meilleure santé, ce qui ne manquerait pas d'avoir une influence non négligeable sur les indices démographiques relatifs à la mortalité. L'état sanitaire de la majeure partie de la population laisse très nettement à désirer; parmi les critères d'embauche du secteur moderne, les questions de santé peuvent revêtir pour le personnel d'exécution une importance toute particulière, puisqu'il est peu question de qualification. Le secteur traditionnel continuerait à assumer comme par le passé, grâce à son système d'assistance familiale, la protection des plus faibles au plan de la santé. Ce processus, parfaitement écrit dans le cadre des migrations internationales de travailleurs, devrait passer inaperçu tant que le groupe engagé dans le secteur moderne est relativement faible. Une telle analyse si elle s'avère exacte comme le laissent supposer les pratiques observées dans les secteurs avancés des économies du Tiers Monde, mettrait en valeur un biais systématique dans les comparaisons que l'on pourrait éventuellement effectuer entre trois populations à divers stades du processus de modernisation (rurale, urbaine, industrielle), hors de toutes considérations quant aux effets fort connus des structures spécifiques par âge.

Le niveau inférieur de la mortalité naturelle des personnes appartenant au secteur moderne, semble donc associé à l'apparition d'un autre mode de vie lié au travail, mais sans doute aussi aux caractéristiques mêmes du groupe étudié. - Cette influence peut être majeure dans des régions récemment touchées par l'industrialisation, où l'âge des travailleurs ne dépasse pas quarante cinq ans (Territoires du Pacifique sud) -

Après la présentation des liaisons entre la mortalité naturelle et les activités manufacturières, il convient d'apporter un élément négatif au bilan dressé ci-dessus. Les accidents du travail sont manifestement nombreux dans le secteur moderne des régions moins développées, mais une fois de plus, les comparaisons s'avèrent difficiles, tant avec le secteur agricole où les déclarations sont pratiquement inexistantes, qu'avec les pays industrialisés où l'enregistrement est effectué avec beaucoup plus de rigueur. A partir des quelques très rares données disponibles souvent incomplètes, on peut estimer que les taux d'accidents du travail sont deux à dix fois supérieurs à ceux observés dans les nations industrielles les plus avancées (référence aux taux pour mille personnes occupées). On peut évoquer certaines raisons pour expliquer cette situation :

a) Les travailleurs peu qualifiés (les plus menacés dans toutes les industries) passent brutalement d'un monde agricole à dominante manuelle, à un monde de machines, dont ils ne perçoivent pas tous les dangers. Or, le temps consacré à leur formation s'avère trop court pour acquérir de nouveaux réflexes, et assimiler les modes de signalisation. (Ceci est également vrai pour les travailleurs émigrant vers les grands centres industriels).

b) Au plan ergonomique, la définition des postes de travail est celle étudiée dans les pays industriels dont les machines sont originaires. Des inadaptations relatives à la taille de l'individu, aux habitudes et positions durant le travail (la station assise remplace les stations accroupie ou debout), peuvent présenter un risque certain pour des travailleurs ayant des caractères morphologiques différents.

c) Les données élémentaires de sécurité sont peu respectées à divers niveaux : chez les travailleurs, le sens de la mort est différent, il reste imprégné du sentiment de fatalisme et d'impuis-

sance des collectivités traditionnelles encore largement majoritaires. Les syndicats n'ont encore que partiellement intégré les préoccupations de sécurité dans leurs revendications. La structure hiérarchique et l'origine des entreprises souvent étrangères, ne favorisent pas une prise de conscience de leurs dirigeants. Enfin les législations en matière de droit du travail sont insuffisantes, notamment en ce qui concerne la promotion de la prévention des accidents.

L'ensemble de ces considérations sur les décès dus aux accidents du travail vient donc au débit des effets positifs observés sur la mortalité naturelle. On peut regretter à ce propos, de ne pouvoir clairement quantifier le risque encouru, mais on peut constater que des activités jugées dangereuses sont en partie délaissées par les jeunes arrivant sur le marché du travail, c'est le cas en particulier du secteur du bâtiment dans certains pays d'Afrique.

SECTION II - NUPTIALITE FAMILLE et INDUSTRIALISATION

Il s'agit d'aborder pour mémoire l'ensemble des relations entre la dimension de la famille et les structures de production. Le sujet est particulièrement important; on a exprimé à plusieurs reprises l'idée d'une influence de l'industrialisation sur la dimension et le rôle de la famille. C'est là un fait indubitable, que la multiplicité des situations observables et le manque d'analyse ne permet de quantifier que très imparfaitement.

Il faut admettre que ce serait procéder à une simplification abusive si l'on établissait une répartition stricte de la structure familiale en fonction des modes de production. La famille élargie peut se définir comme la présence de deux à trois générations, dans une même unité productive dominée en principe, par le régime de l'autoconsommation, et par une assistance à tous les niveaux à ses membres (des soins des enfants au soutien des vieillards). A l'inverse, la famille nucléaire ou biologique est composée du couple et de ses enfants; elle caractérise le plus souvent le monde moderne où une part des devoirs assumés par la famille élargie est prise en charge par l'Etat (éducation, prévoyance sociale, ...).

En fait, si l'on observe la famille élargie exclusivement dans les régions peu développées, on doit reconnaître que la famille nucléaire sévit fort normalement dans des zones essentiellement rurales. Il ne peut être question dans ces conditions, de considérer la famille-couple comme un critère absolu de modernisation; c'est une donnée nécessaire mais non suffisante. Ainsi, dans certaines villes notamment en Afrique Tropicale on remarque des évolutions à priori aberrantes, les migrations à finalité professionnelle tendant à accroître la dimension et le rôle des familles élargies qui accueillent le nouvel arrivant sans toit ni emploi. Il s'agit là d'un exemple supplémentaire de l'ambiguïté du processus d'urbanisation observé dans le Tiers Monde, où l'on constate une rupture dans l'analyse traditionnelle des facteurs d'attraction et de répulsion entre le mode de vie et la situation du marché du travail urbain.

Cette mise en garde effectuée, il n'en reste pas moins que les spécialistes s'accordent pour reconnaître que : "La nature de la famille et son rôle dans la vie de ses membres et de la Société a varié dans le temps et dans l'espace. Les progrès économiques et sociaux, la modernisation de la société et l'évolution démographique ont radicalement modifié les structures et le rôle de la famille. Parce que la famille est la variable intermédiaire fondamentale du comportement procréateur, sa nature en tant qu'institution et les modifications qu'elle subit dans le temps influent sur les processus démographiques." (Nations Unies BUCAREST)

Les structures familiales sont modifiées sensiblement par l'industrialisation et la modernisation, les phénomènes d'exodes vers les villes contribuent grandement à affaiblir les pratiques traditionnelles et les différents interdits. Ainsi, on note parfois, un accroissement de la fécondité chez les nouveaux arrivants dans les villes en particulier africaines : libérées de certains tabous, sevrant leur enfant plus rapidement que la coutume l'exige, de nombreuses femmes voient leur descendance s'accroître rapidement. Cette situation tend à évoluer au fur et à mesure que les conditions de la modernisation sont vécues et intégrées dans le mode de vie journalier.

La redistribution spatiale de la population favorise l'apparition du célibat prolongé, ou même entraîne une dissolution de fait des unions existantes; ainsi, même si la famille existe, la migration peut réduire la dimension de la descendance. Par ailleurs, les déplacements concernant surtout les hommes jeunes, des déséquilibres dans les répartitions par âge et par sexe peuvent limiter largement les possibilités de formation d'une famille. Dans les zones de départ, il peut y avoir corrélativement, renforcement de la polygamie sous la pression des parents, qui refusent l'éventualité d'un célibat définitif pour leurs filles.

A l'ensemble des conditions de formation du couple évoquées ci-dessus, il faut ajouter la question du travail de la femme en dehors du foyer, dans le secteur moderne. Cet aspect revêt, avec la prise en charge par l'Etat modernisé d'une part des responsabilités de la famille élargie, la plus haute importance dans l'influence des processus d'industrialisation sur la structure familiale et la procréation :

- L'âge au mariage s'avère, dans une population qui pratique peu la contraception, un élément fondamental dans la détermination de la descendance finale. Certains calculs démontrent que l'on serait en droit d'attendre une baisse de 33% des taux de natalité les plus élevés, si l'âge au mariage était ramené à celui connu en Europe Occidentale au début du siècle (environ vingt cinq ans). Cette chute conséquente étant due à une moins grande exposition au risque de fécondité pendant une période où celui-ci est maximal. On observe à l'heure actuelle dans certains pays asiatiques, un recul très sensible de l'âge au mariage (6,2 ans pour les hommes et 6,5 ans pour les femmes en quarante ans en Corée - l'écart est plus élevé respectivement de 1,6 ans et 2,0 ans dans les zones urbaines). Fort de cette expérience, certains pays du Tiers Monde ont décidé d'agir autoritairement sur cette variable, en modifiant l'âge légal au mariage (Tunisie).

- Par ailleurs l'abandon par les femmes de l'unité traditionnelle de production familiale pour un travail au dehors, est un élément par lequel la modernisation est sans doute le plus à même de pénétrer dans les structures familiales.

Une telle pratique se heurte souvent aux difficultés liées au chômage urbain qui tendent à donner une priorité aux hommes, bien que certaines industries fassent appel traditionnellement au personnel féminin (composants électroniques en Asie).

L'ensemble des remarques exprimées ci-dessus confirme le rôle des facteurs de modernisation dans l'apparition d'une autre structure familiale, qu'il s'agisse de l'évolution de la famille traditionnelle à la famille biologique, ou que l'on passe de la famille auto-consommatrice à la famille productrice de force de travail, et utilisatrice de services disponibles sur un marché.

SECTION III - FECONDITE ET INDUSTRIALISATION

C'est à l'évidence le domaine qui intéresse en priorité tous les spécialistes des relations population-développement, au regard à l'importance de la natalité dans une grande partie du monde. En effet, à la différence de la mortalité qui peut reculer sous le seul effet de l'environnement lié aux forces du progrès : traitement des eaux, campagnes systématiques de vaccination, dispensaires et prévention, la fécondité reste essentiellement dépendante de la volonté du couple quidécide rationnellement ou non de la dimension de sa descendance. Les relations mises en évidence ne sont donc que le reflet du comportement des familles vis-à-vis du désir de descendance, désir souvent implicite et fortement influencé par l'environnement socio-économique.

La détermination du nombre d'enfants maximum qu'une femme peut biologiquement espérer est contrariée par une série de facteurs limitatifs, les uns involontaires (niveau de vie, hygiène, santé) les autres volontaires (interdits, valeurs sociales, connaissance, aptitude et pratique de la contraception). Toutes modifications du contexte socio-économique et des habitudes qui lui sont liées, agissent directement sur ces facteurs.

Une analyse plus globale nous amènerait à exprimer le cheminement ci-dessus à partir du rôle de l'enfant dans la société,

et des moyens mis à la disposition de la mère pour atteindre le niveau souhaité de la descendance.

C'est à tort que l'on pourrait penser que l'évolution des données externes influe systématiquement sur une réduction des naissances. On constate actuellement, en Afrique notamment, une fécondité plus élevée dans les villes que dans les campagnes (à l'inverse de ce qui se produit dans les pays nantis), expression du désir, exprimé par les femmes au cours de plusieurs enquêtes, d'avoir un nombre d'enfants supérieur à celui qu'elle parviennent à obtenir actuellement.

Les facteurs "limitant" de type involontaire tendent à s'amenuiser en zone urbaine (meilleure hygiène - dispensaires) les causes de stérilité diminuent, la descendance augmente. Cet exemple est un cas isolé mais il corrobore parfaitement la description des mécanismes de la fécondité proposés.

Au plan de l'évaluation de la fécondité en fonction du niveau économique atteint par une population, il ressort, de la confrontation des différentes expériences, qu'une analyse par cas d'espèce apparaît, en l'état des connaissances, la seule possible. Ainsi, certaines nations enregistrent une baisse appréciable de la fécondité, sans modification notable de leur revenu par tête. Selon une étude préparatoire à la Conférence Mondiale de la population: "La République de Corée offre la preuve la plus évidente qu'une société traditionnelle rurale à faibles revenus, peut de façon étonnamment rapide, avancer vers la solution de son problème démographique". Il n'en reste pas moins que dans le même document, l'auteur reconnaît que les civilisations d'origine chinoise ou assimilées paraissent plus faciles à gagner à la cause de la limitation des descendance. Dans une autre étude effectuée par la C.E.A.E.O. on peut lire: Une telle structure des tendances de la fécondité et des répercussions du programme de planification des naissances, peut donner à penser que la baisse de la fécondité est liée, sinon due, au processus de développement social et économique. Ces contradictions ne sont qu'apparentes, le seul problème résidant dans l'insuffisance de la connaissance. La faiblesse de la théorie de l'accroissement transitoire vient de ce qu'elle se borne à prétendre qu'une forte modernisation suffit à provoquer

une baisse de la fécondité, sans toutefois préciser le degré de modernisation nécessaire pour provoquer cette baisse. Il semble d'ailleurs de plus en plus vraisemblable que le seuil ainsi défini n'est pas universel, mais bien au contraire spécifique sans doute à chaque population eu égard à ses modes de production et à ses structures socio-politiques.

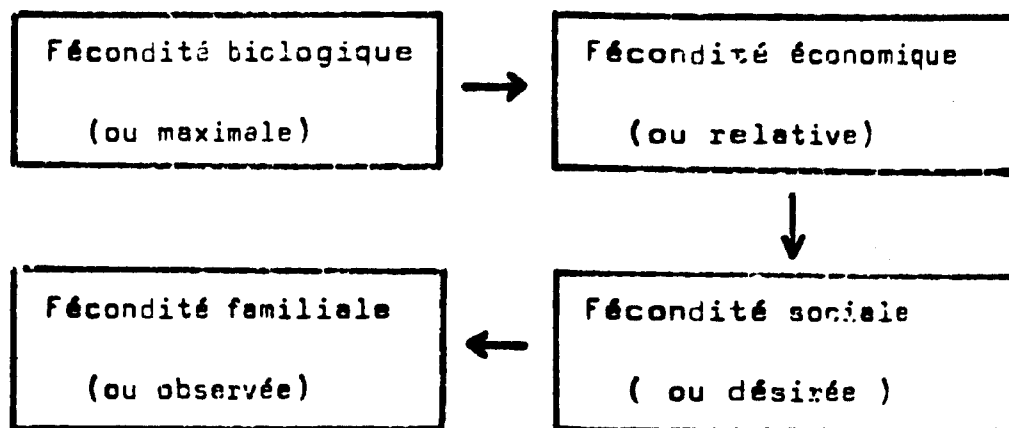
L'analyse des facteurs qui influent sur la fécondité s'avère difficile, la multiplicité des variables, la complexité des modes d'action, la simultanéité des effets imposent de définir un cadre d'analyse rigoureux, que l'on peut exprimer sous forme d'un modèle général de la fécondité, définissant la séquence : possibilité - désirs - moyens.

Pertant du niveau de fécondité "naturelle" qui dépend presque exclusivement de données exogènes d'origines biologiques, on peut définir la fécondité "relative" d'une population, c'est-à-dire dépendante des données économiques qui sont dans le cas présent essentiellement limitatives (malnutrition, hygiène insuffisante, maladies endémiques). Cette fécondité relative est confrontée aux réalités sociales prises dans leur exception la plus générale, c'est-à-dire le cadre de vie (revenu, éducation, habitat...), et débouche sur la fécondité "désirée" qui est l'expression sociale de la fécondité.

La fécondité relative apparaît donc comme la fécondité la plus élevée compte tenu des données économiques, c'est l'ancien régime démographique en vigueur dans l'Europe préindustrielle, ou dans bon nombre de pays du Tiers Monde à l'heure actuelle.

La fécondité désirée, traduit quant à elle la volonté des familles vis-à-vis de la dimension de leur descendance, elle est étroitement liée aux structures sociales : rôle de l'enfant, statut de la femme, éducation, habitat, ... et au mode de production en vigueur : emploi tenu, secteur d'activité, revenu, ... La fécondité désirée est la plus souvent une expression non-consciente, le fruit du vécu des différentes générations, qui se vent par expérience qu'un nombre de naissances élevé est nécessaire pour qu'un enfant de sexe mâle soit survivant au-delà de la période féconde de la mère.

Un quatrième type de fécondité, la fécondité constatée dans chaque famille, mesure la connaissance, l'aptitude et la pratique des moyens contraceptifs. Selon le niveau d'acceptation de ces procédés, le nombre d'enfants désirés susceptibles d'être obtenus, est ainsi déterminé.



Pour cette variable également, les principales études tendent surtout à intégrer le facteur habitat, s'efforcent de distinguer le comportement des populations rurales et urbaines. Une fois encore les données sont en partie biaisées :

- On parle encore trop couramment de taux de natalité, notion qui est largement influencée par la structure par âge spécifique, et le déséquilibre des sexes observés dans les zones urbaines.
- La prise en compte du facteur industriel, reconnu par tous comme majeur dans les processus de mutation, est excessivement limitée et n'apparaît que de manière marginale dans les analyses en terme : d'habitat, d'éducation ou de revenu.

On rappellera très brièvement les résultats obtenus dans ces types de recherche pour s'efforcer de présenter à partir de quelques enquêtes plus proches des préoccupations de cette étude, les liens probables entre industrialisation et fécondité.

L'URBANISATION - On a déjà précisé la nature et le processus de développement des villes dans le Tiers Monde, compte-tenu de leur ambiguïté; deux types de comportement sont observables selon l'ancienneté des populations touchées par le phénomène d'urbanisation. Dans un premier temps, on constate souvent un accroissement de la descendance finale qui s'explique aisément par une augmentation de la fécondité économique, tandis que les règles de la fécondité sociale restent identiques. Dans un second temps certaines évolutions touchant essentiellement au plan culturel et social apparaissent. Le rôle économique de l'enfant se transforme à la ville, il devient plus un consommateur qu'un producteur; à terme la fécondité tend à diminuer ou du moins les désirs des familles, quant à leur descendance, évoluent.

Les faits valables pour l'Afrique, ne sont pas confirmés par les informations relatives à l'Asie ou à l'Amérique Latine, où d'une manière systématique, la fécondité urbaine est inférieure à celle relevée en zone rurale.

On peut attribuer cette différence de comportement à la nouveauté du processus d'urbanisation en Afrique, alors qu'il a touché depuis longtemps les autres régions. Cela implique des flux relatifs de migrants plus importants, et confirme l'opinion émise sur les rôles successifs de la ville sur la fécondité. Par ailleurs, on peut également noter l'antériorité du processus d'industrialisation au sein de ces deux derniers continents.

L'EDUCATION - Le rôle de ce phénomène est difficilement dissociable de celui de l'urbanisation puisque, d'une manière générale, il se localise essentiellement dans les villes. Toutefois, on peut mettre en évidence tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines, un rapport inverse entre les niveaux d'éducation et les niveaux de fécondité.

Les raisons évoquées sont une fois de plus multiples et complexes; certains auteurs mettent l'accent sur la prolongation du célibat, entraînée par celle de la scolarité, et montrent que l'éducation n'étant pas également répartie dans l'ensemble des

diverses couches sociales, et touchant surtout les familles les plus aisées, une relation nouvelle incluant le revenu doit être prise en considération. L'éducation acquise implique en général un statut de la femme modifié par rapport à celui hérité des traditions, à fortiori si celle-ci participe à des activités extérieures au foyer, dépendant du secteur moderne. Cette baisse de la fécondité correspond sans doute au désir d'obtenir une descendance plus réduite, mais également et surtout, à l'aptitude d'utiliser de manière continue des procédés ou des produits contraceptifs.

Dans les pays les plus nantis, le comportement est un peu différent. On constate toujours une chute de la fécondité quand l'éducation de la femme s'élève jusqu'à un point de retournement, marqué par une reprise de la fécondité, qui évolue alors dans le même sens que le niveau d'éducation. Ce renversement de la tendance n'est pas en contradiction avec ce que l'on observe dans les pays du Tiers Monde, mais il n'apparaît qu'en-deçà d'une descendance finale sensiblement égale à 2,5 enfants par famille constituée (ce qui signifie un remplacement à l'identique des générations.)

LE REVENU - Le terme est éminemment ambigu dans le cadre d'une comparaison internationale, aussi se contentera-t-on de préciser qu'en règle générale, dans les pays riches, on constate une corrélation négative entre le niveau de revenu et la fécondité.

Dans les régions moins développées on dispose de peu de statistiques fiables de revenu par famille, associées à la fécondité, tout au plus quelques données relativement sûres expriment-elles les relations entre la surface cultivable appartenant à une famille et sa descendance finale : le nombre d'enfants s'accroît au fur et à mesure que les ressources disponibles théoriques augmentent, puis la relation s'inverse dès qu'un certain niveau de richesse est atteint. Ce seuil est très variable selon les régions et les ethnies.

Malgré la faiblesse des liaisons et les particularismes géographiques, nombre de spécialistes s'accordent pour affirmer

qu'il existe une relation de cause à effet entre le niveau de revenu et la descendance finale d'une famille: Le fondement de cette théorie reste cependant essentiellement basé sur les analyses de l'évolution démographique au cours du XIXème siècle dans les pays d'Europe Occidentale subissant la révolution industrielle. Cette transposition d'un phénomène observé à une période et dans une région différentes ne manque pas de poser de nombreux problèmes méthodologiques, auxquels viennent s'ajouter des considérations de délais et de mise en oeuvre du processus.

On pourrait multiplier l'analyse des relations en privilégiant d'autres variables qui expriment chacune un aspect particulier du développement : la fécondité dépend du régime matrimonial, la monogamie s'avérant la plus féconde quels que soient les peuples. Les religions jouent également un grand rôle dans la détermination par les couples de leur descendance finale selon la manière dont est abordé le lien entre l'acte sexuel et la volonté de procréer.

Enfin et surtout, le type d'emploi occupé par le mari et éventuellement par la femme, leur appartenance de ce fait à une catégorie socio-professionnelle, influe très directement sur le nombre d'enfants par famille. Sans doute les études spécifiques sur l'emploi industriel et la fécondité sont-elles excessivement rares, mais il paraît utile de noter les tendances des couples vis-à-vis de la fécondité quantifiée, par l'intermédiaire du nombre d'enfants souhaités. Ce type de renseignement apparaît notamment lors des enquêtes C.A.P. (Connaissance, Attitude, Pratique de la contraception), il a l'avantage de dépasser l'information de la descendance finale observée, qui est sensible aux séquelles des habitudes du passé, pour privilégier la descendance finale souhaitée. L'utilisation éventuelle de méthodes contraceptives permet par la suite d'adapter le nombre des enfants à l'attente des parents.

Deux groupes de travaux semblent susceptibles d'apporter des renseignements précieux : une meilleure connaissance sur le sujet :

- Une série d'études sur l'Afrique et le Proche-Orient pour lesquelles on s'est efforcé de rechercher en distinguant population rurale et population urbaine, les avantages et les inconvénients déclarés d'une abondante descendance.
- Une étude sur l'Iran où l'on dispose de données par catégorie socio-professionnelle, autorisant ainsi une analyse différentielle.
- Le rôle de l'enfant en Afrique et au Proche-Orient :

Dans le cadre de l'extension des programmes de planning familial dans différentes régions peu développées, on a effectué des enquêtes plus ou moins précises sur la manière dont est perçue soit un enfant supplémentaire, soit une grande descendance. Il est ainsi possible d'estimer la proportion des couples potentiellement prêts à accepter des méthodes contraceptives. Afin de présenter les modifications de comportement en cours au sein des familles vis-à-vis du nombre de leurs enfants, on reprendra quelques résultats obtenus dans des pays assez divers : l'Ethiopie, le Ghana, le Nigéria, le Kenya et l'Irak.

La situation économique de ces Etats est très inégale, les facteurs de différenciation sont nombreux :

- Dimension de la population (Nigéria 60 millions d'habitants, Ghana 10 millions).
- Niveau atteint dans le processus de développement.
- Disponibilité en ressources stratégiques (Irak, Nigéria).

D'une manière générale le rôle de l'industrie est encore assez limité, la contribution du secteur manufacturier varie entre 6 et 11 % du PNE et, si les perspectives d'accroissement de la production industrielle paraissent partout élevées (plus de 10 % par an) c'est dû à l'exploitation de nouvelles richesses naturelles ou au niveau excessivement bas auquel se situaient ces pays. L'industrie emploie relativement peu de salariés, entre 6 et 10 % de la population active, ou sensiblement 15 % si on inclut l'industrie extractive et le bâtiment. Les quelques informations disponibles sur les perspectives du marché du travail prévoient une croissance excessivement lente de l'emploi industriel

sans doute inférieure à celle de la population dans son ensemble.

L'objet des enquêtes rejoint les préoccupations introduites dans les modèles généraux de fécondité, où l'on aborde successivement les avantages et les inconvénients que le couple peut attribuer à la venue d'un enfant supplémentaire. Il s'agit donc de déterminer la place de l'enfant dans la société étudiée.

Les résultats sont assez complexes à analyser compte tenu du nombre de réponses proposées et de la possibilité offerte dans certains cas de donner plusieurs réponses. On constate cependant certaines similitudes de jugement :

- Parmi les avantages reconnus à une large descendance, ce sont les facteurs économiques et le prestige pour la famille qui sont le plus souvent cités. L'enfant est perçu comme un producteur à court terme en zone rurale, alors qu'on lui prête plutôt un rôle de sécurité pour le long terme en zone urbaine. L'enfant, objet de prestige, est également évoqué à plusieurs reprises, mais on note à ce propos une forte différenciation régionale et religieuse (Irak). On se doit de reconnaître qu'il n'y a pas d'écarts très significatifs entre les opinions émises par chacun des deux sexes. Enfin, une fécondité élevée n'apparaît que pour quelques rares groupes comme un moyen de compenser la mortalité des jeunes enfants; il y a là une contradiction apparente avec l'opinion répandue parmi les démographes qui lient ces deux phénomènes.

- L'analyse des inconvénients à posséder une large famille s'avère plus simple; la prédominance des facteurs économiques est absolue et représente environ 75% et 90% des réponses. On note qu'en toute logique, la charge de l'enfant s'exprime différemment à la campagne ou à la ville; dans le premier cas, il s'agit de la prise en considération de la charge générale que représente l'enfant, alors que dans le second cas, la réponse plus précise privilégie l'éducation, les soins, le niveau de vie.

Les problèmes familiaux sont également abordés, mais il n'est pas possible de déterminer s'ils préoccupent plus les femmes que les hommes.

Les différentes réponses fournies dans ces enquêtes privilégiées sans conteste les questions relatives aux effets économiques d'une large descendance.

Il y a là un aspect marquant de l'opinion des parents qui ne perçoivent que les aspects économiques au détriment des bénéfices psychologiques, sociaux, qu'ils peuvent en attendre. Les risques accrus de mortalité de la mère du fait d'une multiplication des grossesses, et la compensation de la mortalité des enfants échappent également aux jugements portés sur la fécondité par les intéressés eux-mêmes. Il s'agit d'un biais dû, vraisemblablement, à l'organisation du questionnaire, (une question posée en ce sens arrive en seconde position dans l'enquête effectuée en Irak.)

Sans doute la place de l'industrialisation n'est-elle pas mise en valeur dans ces travaux, mais les résultats obtenus gardent tout leur intérêt si on les replace dans le cadre général de l'influence des forces de modernisation sur les structures familiales et la dimension de la descendance finale. Il est possible de situer dans quel sens s'effectuera l'évolution, à défaut de la quantifier présentement.

- Fécondité et catégories socio-professionnelles en Iran : La place de l'industrie iranienne ne cesse de grandir au sein de l'économie nationale, bien que sa part dans la production manufacturée du Tiers Monde soit stabilisée à 2,5%. Le rythme de croissance de ce secteur est soutenu, 13% l'an depuis plus de 10 ans, ce qui lui a permis d'occuper une place majeure dans la création des richesses avec 20% du PNB, pétrole non compris. Ce rapide bilan doit être complété par le poids de l'industrie sur le marché du travail, 8 millions d'iraniens se déclarent actifs sur une population totale de 26 millions; cela représente un taux brut d'activité assez faible de 30% explicable par l'extrême jeunesse de la structure par âge, et la faible place reconnue aux femmes dans les secteurs productifs. L'emploi industriel représente 23,6% des actifs, il est caractérisé par un accroissement d'environ 50% des effectifs en dix ans.

Le cadre industriel ainsi posé, il est possible de mieux situer une enquête démographique assez semblable à celles présentées précédemment, mais qui a l'avantage de procéder à une première distinction par grands groupes socio-professionnels. On peut cependant regretter que certaines catégories soient trop larges et ainsi peu homogènes.

L'enquête a été effectuée dans la province d'Ispahan, région où vit une population très jeune (55% de moins de 20 ans) fortement urbanisée, mais par contre, assez peu alphabétisée surtout parmi les femmes (moins de 30%). Le taux brut de natalité est estimé à 48‰ (20% de la population sont constitués par des femmes mariées en âge de procréer!) et le taux brut de mortalité avoisine 18‰.

L'économie de la province subit une évolution rapide, à côté d'un artisanat renommé, se développe un ensemble industriel diversifié, groupé autour d'une grande aciérie. Au cours de la seconde partie de la deuxième décennie pour le développement, Ispahan sera probablement la zone la plus industrialisée de l'Iran.

Les taux d'activité des femmes dans les zones urbaines et rurales sont les plus élevés du pays. On peut constater que le développement et la modernisation de l'industrie, associés à l'accroissement des possibilités d'emploi pour les femmes et des facilités d'instruction pour les enfants, ont élevé le coût relatif des enfants en abaissant les avantages purement économiques, à court terme comme à long terme, des familles nombreuses.

Dans ces conditions un nombre croissant de couples semblent désireux de limiter la dimension de leur famille. Cela apparaît très clairement à l'énumération du nombre moyen idéal d'enfants exprimé par les différentes catégories socio-professionnelles :

- ouvriers	3,8	agriculteurs	4,3
- fonctionnaires	3,3	militaires	2,7
- enseignants	3,6	commerçants	3,6
- techniciens/cadres	3,0	<u>TOTAL</u>	<u>3,7</u>

A noter que lors de l'enquête 35% des ouvriers utilisaient une méthode contraceptive, contre seulement 12% chez les agriculteurs et 75% chez les techniciens et cadres. Par ailleurs, on peut constater que dans les familles où peu de décès infantiles ou juvéniles se sont produits, la dimension idéale indiquée pour la descendance est plus basse que dans celles ayant perdu beaucoup d'enfants.

Les résultats exprimés ici corroborent la majeure partie des idées sur l'évolution de la famille. On peut ainsi considérer que le niveau très avancé du processus d'industrialisation dans la région présentée, et l'apparition de catégories sociales liées à l'emploi moderne, sont les causes principales des transformations observées.

C H A P I T R E III

LA REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

Les mouvements d'hommes liés au travail affectent pratiquement tous les pays, seule l'orientation et l'intensité du phénomène varient fortement d'un cas à l'autre.

Traditionnellement et pour faciliter l'analyse, on distingue plusieurs types de déplacements :

- Les migrations internes, souvent attachées aux tendances d'urbanisation et dont le caractère définitif est assez accusé.
- Les migrations externes ou internationales à destination soit, de grands centres industriels étrangers lointains, soit, de pays limitrophes engagés plus profondément dans le processus de développement. L'expatriation qui s'accomplit en général sans la famille est dans ce cas, le plus souvent temporaire.

Les spécialistes de cette discipline ont l'habitude de distinguer des forces répulsives qui poussent l'individu à quitter son habitat et son activité originale, et des forces attractives qui font de la destination espérée un objectif dont les avantages réels se confondent intimement avec des espoirs peu rationnels.

L'étude conjointe des deux phénomènes migratoires ne peut être effectuée avec toute la clarté nécessaire. A l'évidence ce sont les facteurs répulsifs qui jouent un rôle déterminant dans l'exode rural, mais le "mirage" de la ville avec ses prétendues facilités n'est pas à négliger. Pour les migrations internationales le problème est plus complexe, le pouvoir attractif primordial est sans conteste celui du haut niveau comparatif du salaire, mais il ne faut pas négliger l'influence du sous-emploi ou des phénomènes de déclassement dans la décision de partir.

Enfin autre différence d'importance, la place de l'industrialisation dans le déclenchement des mouvements observés : peu déterminante dans le phénomène urbain actuel dans le Tiers Monde elle devient essentielle dans la quasi-totalité des déplacements internationaux, y compris dans le cadre d'activités agricoles industrielles.

SECTION I - MIGRATIONS INTERNES ET INDUSTRIALISATION

Avant de présenter quelques cas concrets, il faut tenter de situer les migrations internes dans les régions moins développées au sein de leur environnement socio-économique. L'analyse proposée n'est pas nouvelle, de nombreux spécialistes sont d'accord sur les causes du phénomène.

L'urbanisation a été perçue jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale comme un processus favorable au développement économique. Une partie des campagnes se vidait d'une main d'oeuvre devenue disponible, à la suite de l'accroissement rapide de la productivité, au profit des villes, ou plus exactement des grands centres industriels (l'habitat s'avérant très dépendant de l'emploi).

Cette situation observée dans les pays industriels était caractérisée par un élément fondamental au regard de la situation présente : un taux de variation de la répartition spatiale assez lent, en rapport avec la capacité d'absorption du secteur industriel, voire même parfois en deçà.

Une nouvelle fois, on constate, comme pour la transition démographique, que le modèle ne peut plus s'appliquer dans ces termes, pour les régions moins développées, du fait d'une très forte accélération des processus sans commune mesure avec les niveaux enregistrés auparavant. L'exode rural rejette vers les villes une masse d'individus sans travail, sans qualification; or l'emploi industriel trop limité est incapable de faire face aux nouvelles sollicitations. On situe mieux l'importance du dilemme en rappelant que la ville et l'emploi industriel croissent sensiblement au même rythme dans le Tiers Monde mais hélas les

deux populations ont des effectifs très différents!... l'écart se creuse donc très rapidement, et seule une action énergique en faveur de l'emploi moderne paraît en mesure de limiter les déséquilibres grandissants.

Ainsi la croissance urbaine dans les régions moins développées semble la résultante de trois variables : emploi rural, écarts de revenus, formation des jeunes.

- L'agriculture est actuellement incapable de faire face à la demande d'emploi d'une population en majorité rurale (70 à 85%) dont le taux de croissance naturel varie de 1,8 à 3,6% par an. Une pression s'exerce donc en faveur d'un courant migratoire vers les villes, présentant par ailleurs de nombreux éléments de séduction pour une jeunesse rurale sous-employée.

- L'écart entre les revenus ruraux et urbains est important, il se situe dans le rapport moyen de 1 à 3 selon les pays et les continents, d'où l'espoir d'obtenir un salaire plus élevé s'avère-t-il être le moteur fondamental des déplacements vers la ville. Pour M. P. TODARO il faut, compte tenu du fort chômage sévissant dans les villes, dépasser la simple notion d'espoir d'un gain supérieur, pour un concept plus élaboré dans lequel ce gain escompté est pondéré par la probabilité (souvent subjective) de trouver un travail dans un terme parfois éloigné. Ainsi un jeune serait prêt à percevoir des revenus inférieurs à ceux de l'agriculture du seul fait qu'il espère atteindre un salaire plus élevé dans le temps. Cette forme d'actualisation du manque à gagner en fonction des gains escomptés dans le futur, expliquerait le maintien de courants très intenses vers des zones où le chômage et le sous-emploi sévissent de manière chronique.

- La jeunesse des migrants est également une caractéristique dominante de l'immigration urbaine, une part importante des individus ayant bénéficié d'un début de scolarisation refuse retourner à des activités rurales peu représentatives et de surcroît mal rémunérées. Les jeunes préfèrent alors partir pour la ville où ils escomptent trouver un emploi à leur mesure, grossissant ainsi la masse des chômeurs. Il convient, à leur décharge, de constater

que le monde rural aux structures sociales et économiques figées, ne leur offre aucune chance de salut.

Cette hyper-urbanisation du Tiers Monde est parfaitement désarticulée des forces de modernisation et de l'industrialisation, à l'évidence il existe une rupture totale entre le taux d'urbanisation et le pourcentage de population active dans l'industrie manufacturière. Comme le montre P. BAIROCH dans une présentation historique de l'évolution de ces deux indicateurs entre 1920 et 1970 dans les pays peu développés, l'écart entre les deux taux, ne cesse de se creuser; alors qu'il était en faveur de l'industrialisation au début de la période d'analyse, il a atteint en 50 ans une différence de 110% au détriment de cette activité.

-1920 : Urbanisation 6,7% -Pourcentage d'actifs dans l'industrie 8,5%
-1970 : Urbanisation 21,0% -Pourcentage d'actifs dans l'industrie 10,0%

La liaison entre industrialisation et urbanisation est loin d'être évidente, sans doute existe-t-il une série d'effets induits qui favorise un revenu plus élevé parmi les populations urbanisées, mais il serait possible de raisonner sensiblement de la même manière vis-à-vis du commerce ou de l'administration. Dans ce domaine, il conviendrait de quantifier avec précision, les effets multiplicateurs de l'emploi industriel sur les activités marginales et informelles, afin de mieux cerner le rôle de l'industrie dans les processus observés. Par ailleurs et surtout, l'industrie paraît le seul secteur susceptible au prix de l'analyse des technologies les plus adaptées à résoudre une partie du problème posé par l'accroissement du chômage urbain.

SECTION II - MIGRATIONS INTERNATIONALES ET INDUSTRIALISATION

Les migrations internationales sont un phénomène excessivement ancien qui a affecté tous les pays à des degrés divers selon les époques. Les causes ont été multiples, mais il est certain que depuis le début du XXème siècle les mutations de structures et l'industrialisation, concentrés dans quelques pays, sont un élément majeur dans le déclenchement et l'entretien de ce processus.

Une fois que la révolution industrielle a eu épuisé les ressources humaines internes à chaque pays, c'est-à-dire que le progrès technologique dans l'agriculture n'a plus été à même de satisfaire pleinement les besoins croissants de l'industrie, la majeure partie des régions avancées ont éprouvé le besoin de se fournir en main d'oeuvre sur d'autres marchés. Ainsi, utilisant largement les facilités de transport qui n'ont cessé de se multiplier, des marchés régionaux (pays limitrophes - zones d'influence privilégiée) voire des marchés mondiaux de travailleurs, se sont rapidement développés.

C'est ainsi que les pays riches d'Europe après avoir fait appel aux demi-ouvriers de la méditerranée septentrionale, ont élargi leur champ d'action à leurs anciennes colonies (Afrique pour la France, Asie pour l'Angleterre, ...). Dans le même temps les U.S.A., terre d'immigration par excellence, limitaient l'entrée de leur territoire aux ressortissants originaires de certaines régions du monde, tandis que des personnes qualifiées indispensables à l'économie américaine étaient recrutées dans le monde entier, pays du Tiers Monde comme pays très développés.

Il serait toutefois, très abusif de présenter les mouvements migratoires comme spécifiques aux échanges Nord - Sud, aux relations pays riches - pays pauvres. Au lendemain des divers processus de décolonisation les pays du Tiers Monde ont été confrontés à des mouvements internes régionaux dont les causes sont doubles :

- Des déplacements traditionnels trouvent leur origine dans les conditions de vie différentielles liées au climat et la richesse naturelle relative des Etats. C'est ainsi qu'en Afrique, les pays de forêt, plus riches, ont toujours attiré les peuples de savanes y compris aux périodes postérieures à l'indépendance.

- Certains pays plus favorisés que d'autres par leurs richesses potentielles, ou par le jeu de la politique des grandes puissances et des sociétés multinationales, ont vu s'accroître leurs besoins en main d'oeuvre face à des modifications rapides des structures productives et au

rôle de leur population nationale dans le processus de développement. Dans beaucoup de ces (pays pétroliers du Moyen Orient, pays de l'ouest africain) l'internationalisation du marché du travail s'est avérée la seule solution possible.

Dans ce phénomène de multiplication des déplacements régionaux à l'intérieur du Tiers Monde, le niveau de développement relatif s'avère de plus en plus l'élément moteur de la migration. Bien qu'encore à ses prémices le phénomène d'industrialisation direct (produits manufacturés) ou indirect (agriculture industrielle, extraction de matière première) de certains pays, joue le rôle de pôle d'attraction relativement au sous-développement chronique du reste de la région.

Les migrations internationales de travailleurs sont à de très rares exceptions près, liées au phénomène industriel actuel qu'elles soient orientées tant vers les pays industriels que vers certaines métropoles du Tiers Monde.

- Les sous-qualifiés à destination de l'Europe sont largement utilisés dans les industries manufacturières et les activités connexes :

- 63% des mineurs en Belgique
- 39% des salariés de la métallurgie aux Pays Bas
- 32% des salariés du bâtiment en France
- 25% des salariés de la métallurgie en Suisse

- Les qualifiés et les personnels scientifiques employés dans les services (santé notamment) ou dans les équipes de recherche (université en particulier) ne peuvent être réellement dissociés d'un environnement industriel excessivement dynamique, indispensable à la bonne marche des activités utilisatrices. On a maintes fois dénoncé le pillage des spécialistes du Tiers Monde tout en regrettant que le plus souvent les moyens indispensables à leurs travaux soient inexistantes.

- Dans les pays moins nantis les problèmes sont identiques bien qu'à priori la place de l'industrialisation soit peu

évidente. Ainsi en dehors des étrangers travaillant directement dans les centres industriels trouve-t-on de nombreux migrants dans le secteur agricole d'exportation. Or il paraîtrait assez artificiel de faire une scission entre un domaine particulier de l'agriculture moderne et l'industrie alimentaire (huiles végétales, cacao, sucre), textile (coton, jute) ou manufacturière (caoutchouc).

A partir de ces quelques remarques on peut donc tenter de dresser un bilan rapide des caractéristiques majeures des migrations internationales. L'abondance des études publiées et des travaux en cours sur le sujet permettent de ne pas insister outre mesure, sur un problème qui a déjà reçu de nombreuses réponses.

● Le but principal du migrant actuel est avant tout, de travailler au sein d'une collectivité d'accueil et plus souvent de s'y intégrer. Cette situation a de nombreuses conséquences :

- Le migrant est généralement un homme jeune.
- Il est, en principe, célibataire, ou en tout état de cause se déplace sans sa famille.
- Sa qualification ou son absence de qualification est l'élément déterminant.
- Il entend le plus souvent se réintégrer dans les structures socio-économiques dont il est issu et épargne en conséquence une part importante de son revenu pour la réinvestir dans son pays d'origine.

Le concept migratoire correspond également à une série de données qui définissent assez précisément son origine, sa destination, et le niveau de qualification concerné.

- Dans les régions caractérisées par une économie de survie ou les structures productives répondent aux critères de dualisme et de désarticulation, les principaux déplacements vers le "Reste du Monde" concernent des travailleurs sous qualifiés. La situation permanente de chômage et de productivité marginale nulle, entretient une pression continuelle en faveur de l'émigration.
- Dans les zones engagées dans le premier stade de l'économie de confort, les migrations sont plus hétérogènes.

Certains travailleurs formés quittent leur pays pour échapper à un chômage structurel intense, le secteur secondaire étant encore incapable d'absorber toutes les formes de travail disponibles. Dans d'autres on constate des glissements très nets de qualifications motivés exclusivement par les écarts de revenus relatifs entre les deux types d'économie. Ainsi on compte parmi les ouvriers turcs employés en Allemagne Fédérale, des instituteurs qui ont trouvé plus avantageux de quitter leur spécialité et leur pays. Des études récentes de l'OCDE mettent en relief, l'attrance pour les salaires proposés dans les industries des pays riches, et notamment en ce qui concerne les travailleurs ayant déjà une formation.

Les courants migratoires apparaissent donc très dépendants des niveaux relatifs de développement. Ils sont soumis à deux processus complémentaires en étroite relation avec les techniques de production mises en oeuvre, et déterminent dans quelle mesure un pays donné doit faire appel à un marché international ou régional de la main d'oeuvre :

- L'abandon des tâches les plus rudes ou les plus insalubres est un constat établi dans les pays riches (Suisse, France...) mais également dans les pays en développement (Côte d'Ivoire). A des niveaux de formation différents, on observe une désaffection quasi générale vis-à-vis de certains emplois manuels tant pour le jeune d'un état industriel que pour un rural alphabétisé du Tiers Monde. Ce déplacement des aspirations des travailleurs nationaux, associé à la structure par âge de la population, est à même de favoriser un déséquilibre du marché de l'emploi. Indépendamment d'un chômage endémique, il peut donc être nécessaire de faire appel à des travailleurs originaires d'autres pays. Une solution serait également possible : investir dans des technologies à même de remplacer les personnels peu qualifiés; elle est rarement utilisée car fort coûteuse.

- L'écart entre l'offre et la demande de travailleurs très qualifiés, est fortement dépendante de la capacité du système de formation et de son temps de réponse. Dans certaines circonstances il peut paraître plus avantageux à certains États de faire appel

au marché international. L'avantage est triple :

- Le temps de réponse est assez court, il suffit de débaucher des qualifiés d'autres pays.
- Le coût est relativement réduit, le pays d'accueil ne subissant pas les charges de formation inhérente à la qualification désirée. De toutes manières, les coûts d'éducation sont moins élevés dans les pays du Tiers Monde que dans les pays nantis.
- La souplesse de la méthode utilisée permet sans aucune modification des structures internes, d'adapter à court terme, offre et demande d'emploi sur un marché déterminé en modifiant le nombre et le niveau des immigrants.

La dépendance des phénomènes migratoires internationaux vis-à-vis du développement et de l'industrialisation ne peut être contestée. C'est sans doute le domaine des relations entre industrialisation et population où les liaisons sont les plus claires et les mieux étudiées à l'heure actuelle.

SECTION III - QUELQUES COURANTS MIGRATOIRES

Les études sont dans le domaine assez nombreuses, elles permettent de préciser en partie les liens entre le développement industriel et les déplacements de travailleurs. Les deux exemples retenus sont représentatifs : soit d'une région, c'est le cas de la Côte d'Ivoire - soit d'un fort mouvement d'émigration intégré dans les préoccupations du planificateur, c'est le cas de l'Algérie.

Les migrations vers la Côte d'Ivoire - Le pays se répartit également entre la zone de savane et la zone de forêt dont il tire une partie de ses richesses. La population est estimée en 1975 à 6,5 millions d'habitants, la ville d'Abidjan regroupant à elle seule près d'un million de personnes. L'économie ivoirienne croît au rythme soutenu de 8% l'an depuis dix ans grâce à une production agricole qui ne cesse de se diversifier et à une industrie naissante se développant rapidement.

L'intégration des différentes activités est basée sur une agriculture industrielle dominée par les sociétés de développement (permettant une participation active de l'Etat) et l'implan-

tation d'industries de transformation dans divers domaines : alimentaire (huile, sucre, café) textile (coton, jute) manufacturier (caoutchouc, bois).

Contrairement à la plupart des pays africains qui au lendemain de l'indépendance ont été confrontés à d'insurmontables problèmes de chômage, la Côte d'Ivoire a dû faire appel aux marchés limitrophes de l'emploi des pays de savane, eu égard à un développement économique rapide, à une population peu nombreuse, à certains comportements vis-à-vis du travail. Cette complémentarité géographique peut être observée en d'autres points de l'Afrique Occidentale, notamment au Ghana.

Le phénomène migratoire en Côte d'Ivoire apparaît comme très composite, les migrations internes et externes s'avèrent en effet, intimement dépendantes. Il est à cet égard utile de distinguer les courants de travailleurs selon leur origine :

- Migration urbaine des jeunes ivoiriens alphabétisés qui abandonnent l'agriculture pour la métropole d'Abidjan.
- Migration étrangère africaine (Voltaïque en majorité mais aussi Malienne...) de salariés agricoles qui seront embauchés dans les entreprises familiales des planteurs ivoiriens, ou dans les grands complexes agro-industriels pour lesquels ils représentent la seule source de main d'oeuvre !
- Migration étrangère africaine, de même origine que la précédente, à destination du secteur informel et du secteur industriel urbain.
- Migration africaine et européenne de personnels qualifiés qui assurent l'encadrement des travailleurs et la direction des entreprises.

Les actifs ivoiriens représentent respectivement 18%, 51%, et 56%, des travailleurs des secteurs primaire, secondaire, tertiaire. La masse des étrangers dépasse dans le secteur salarié moderne 52% des effectifs !

Ces mouvements migratoires aboutissent à un double paradoxe comme le fait remarquer L. ROUSSEL : simultanéité d'un développement économique rapide et aggravation du chômage (surtout des ivoiriens); coexistence de ce chômage avec la présence d'un nombre très important de salariés étrangers. Les déséquilibres s'expliquent par une sous-formation encore manifeste des cadres ivoiriens et par le refus de la population autochtone d'une activité non traditionnelle, en particulier dans l'agriculture. D'autre part, si le développement industriel est rapide, la création d'emplois reste tout de même limitée relativement à l'ensemble de la population active de Côte d'Ivoire. Le secteur moderne occupe, y compris les entreprises marginales, sensiblement un demi-million de personnes sur environ trois millions d'individus estimés actifs.

Les conclusions à tirer de cette brève présentation sont incertaines. Les déplacements de travailleurs étrangers sont liés sans nul doute à la croissance de l'industrie et des complexes agro-industriels. En contre les migrations urbaines dominées par les populations ivoiriennes, répondent à des motivations plus complexes parmi lesquelles l'emploi industriel s'avère à priori secondaire.

Les migrations algériennes - L'économie nationale possède une grande variété de richesses nationales, leur exploitation n'est encore que partielle faute de disposer de capacité de financement suffisante (le niveau de l'épargne est très bas) et surtout d'une main d'oeuvre disponible qualifiée dans les secteurs clés de l'industrie.

Selon le dernier recensement effectué en Algérie, en 1966, la population résidente s'élevait à 11.700.000 personnes. La structure par âge est aujourd'hui excessivement jeune, 56,6% des individus ont moins de vingt ans, d'où un taux de dépendance très élevé.

L'urbanisation est particulièrement rapide, 38% de la population habitent les villes, c'est là un facteur supplémentaire de chômage dans un pays en cours de développement.

La population active officielle est composée de 2,277 millions d'hommes et 0,245 millions de femmes. L'effectif des femmes actives est très largement minoré, il y a là l'habituelle réputation constatée dans les pays musulmans à déclarer une activité pour les femmes.

Le marché de l'emploi est caractérisé par un très fort chômage tant dans le secteur secondaire que dans le secteur primaire :

- Chômeurs intégraux recensés : 610.300
- Travailleurs temporaires (agriculture) : 350.000
- Un salarié sur sept travaille moins de 30 heures par semaine en zone urbaine.
- Les deux tiers des travailleurs sont sous employés dans l'agriculture (250 jours pour les hommes - 100 jours pour les femmes).
- La direction du plan algérien considère que seulement 900.000 emplois sont permanents soit à peine 50% de la population active occupée et 33% de l'offre totale de main d'oeuvre.

Comme la situation quantitative de la main d'oeuvre algérienne pouvait le laisser envisager, la qualification des travailleurs algériens est dans tous les secteurs insuffisante.

- Absence chronique des professions scientifiques et de cadres (l'Algérie doit faire appel à 65.000 étrangers qui sont présents dans tous les secteurs).
- Surnombre de commerçants et d'artisans.
- Absence totale de formation de la main d'oeuvre agricole.
- Il faut rappeler qu'en 1960, 90% des hommes et 96% des femmes étaient illétrés et que moins de 1% avaient un diplôme d'enseignement supérieur.

Partant de ce constat le plan de développement économique algérien a intégré les déplacements de travailleurs dans ses préoccupations et a attribué quatre buts principaux aux migrations internationales :

- Réduire le chômage et le sous-emploi grâce aux migrations à destination de l'Europe, avec comme conséquence seconde une diminution du nombre de consommateurs improductifs. Il s'agit là d'un avantage qui joue à plein surtout si le travailleur est jeune, sans expérience et d'origine urbaine (manoeuvre, ouvrier spécialisé).

- Augmenter les transferts réguliers de devises qui permettent tout à la fois à la famille restée en Algérie de mieux vivre et au pays d'acheter les biens d'équipement indispensables qu'il ne produit pas sur son territoire.

- Donner aux jeunes travailleurs inexpérimentés l'apprentissage indispensable de la vie industrielle. Cet apprentissage supposé efficace doit être réservé en priorité, aux travailleurs urbains qui subissent au premier degré le sous-emploi chronique. Favoriser le départ d'un travailleur rural aurait pour conséquence de diminuer le nombre de bras dans l'agriculture, certaines zones d'Algérie ayant tendance à se dépeupler remettant de ce fait en cause, le plan de rénovation rurale. Par ailleurs, la situation sur le marché du travail urbain resterait inchangée et même s'aggraverait à moyen terme lors du retour du travailleur migrant en favorisant indirectement l'exode rural.

- Compenser à moyen terme les déficits majeurs en qualification. L'Algérie a actuellement des besoins précis auxquels pourrait certainement répondre une partie de la main d'oeuvre qualifiée d'Europe... S'il n'est pas possible d'estimer actuellement la proportion de travailleurs qualifiés qui pourraient trouver un emploi dans leur pays, il est certain que l'Algérie pourrait recruter en Europe un nombre appréciable de professionnels dans des spécialités qui lui font défaut.

Toutefois ce plan de réorganisation des structures qualitatives de la main d'oeuvre se heurte à de nombreux problèmes dus aux disparités entre les structures des emplois de travailleurs algériens à l'étranger et les besoins de l'Algérie dans les années à venir. On se heurtera notamment :

- A l'impossibilité de reclasser une partie des travailleurs émigrés n'ayant qu'une expérience de travail dans les bâtiment - travaux publics. En Europe, 44,3% des travailleurs algériens sont employés dans ce secteur ; or, les besoins algériens pour la période 1971-73 se limitaient à 17,9% des entrants.

- Aux difficultés des autres activités pour trouver du personnel qualifié, certains secteurs ont une capacité d'absorption égale ou même supérieure à l'ensemble des travailleurs émigrés spécialisés.

Enfin l'un des principaux obstacles à l'expansion reste la rareté du personnel de maîtrise et cela pour l'ensemble des secteurs. Les plans d'investissement nécessitent plus de 15.000 personnes dont seulement 38% pourront être formés ou perfectionnés par le système éducatif algérien. Il semble qu'il n'existe que 5.000 travailleurs de ce niveau de qualification en Europe, il y a là un goulot d'étranglement qui ralentit considérablement le développement de l'Algérie. L'appel à de la main d'oeuvre qualifiée étrangère est la seule solution à moyen terme.

Le lien entre emploi industriel et migration est dans ce cas précis flagrant, il est même institutionnalisé dans les documents officiels. Les autorités algériennes favorisent les départs vers les industries manufacturières européennes, en retour elles en attendent des conséquences positives sur le développement national, grâce à un accroissement du personnel formé.

CONCLUSION

L'ensemble des idées exprimées dans ce document s'efforce de définir la place spécifique de l'industrialisation au sein du processus général de développement et son influence particulière sur les variables démographiques.

Vue l'impossibilité, posée comme un postulat, d'atteindre un niveau donné de développement sans un minimum d'industries, il devient ainsi possible de montrer le rôle majeur des nouvelles structures de production sur l'environnement socio-éducatif de la famille et par là même sur sa descendance finale.

On a donc fixé comme objectif à ce travail, non pas de mesurer l'effet de l'industrialisation, mais se s'assurer, ou de confirmer, l'existence d'une relation incontestable entre l'industrie et le niveau de certaines variables démographiques. Attitude qui paraissait, en l'état actuel des connaissances la plus réaliste.

L'avantage d'une telle approche est apparue clairement face à l'ambiguïté de certains critères du développement utilisés couramment pour des mesures dont on a démontré toute l'imprécision en particulier pour les liaisons urbanisation-mortalité ou urbanisation-fécondité.

L'industrie est le secteur le plus homogène où l'on est susceptible de déterminer des groupes sociaux confrontés à une nouvelle réalité directement issue de modes de production modernes. On a de plus la possibilité de définir des catégories professionnelles assez diversifiées, caractérisées par un mode de vie particulier et, ce, des manœuvres, aux personnels d'encadrement.

Parmi les différentes variables démographiques qu'il convenait de retenir, on a constaté que l'influence de l'industrialisation sur les données naturelles (mortalité, nuptialité, fécondité)

est la plus délicate à mettre en relief. Les inter-actions sont multiples et si chacun s'accorde aujourd'hui à reconnaître le rôle des forces de modernisation, personne est en mesure de préciser à partir de quel seuil elles commencent à avoir un effet sur le comportement des familles. La multiplicité des niveaux et des types de développement, les circonstances historiques et politiques, ayant favorisé le décollage économique d'un pays donné, limitent sérieusement les enseignements issus d'une telle observation que l'on serait susceptible d'étendre à d'autres pays.

- Mortalité et industrialisation : Deux influences majeures sont observées :
 - . La première concerne la baisse de la mortalité générale due à un meilleur encadrement médical et à un environnement sanitaire plus satisfaisant.
 - . La seconde liée directement aux nouveaux modes de production, s'exprime par une forte intensité des accidents du travail dans les secteurs mécanisés.
- Nuptialité famille et industrialisation : Si la famille-couple, n'est pas un critère absolu de modernisation, chacun s'accorde à reconnaître que les structures familiales sont sensiblement modifiées par l'industrialisation. La place de l'Etat moderne, ses responsabilités croissantes vis à vis du citoyen sont des éléments susceptibles de limiter la taille de la descendance quand la baisse de la mortalité infantile devient un fait indubitable ressenti par les parents.
- Fécondité et industrialisation : Les facteurs influant sur le niveau de la fécondité sont multiples et leurs modes d'action fort complexes. On peut toutefois, à partir d'enquêtes ponctuelles mettre en valeur une tendance quasi-générale à l'exception des populations africaines récemment urbanisées, qui apparaît dans la volonté de limiter le nombre d'enfants par couple. Cette évolution est en relation avec une modification, du rôle économique de l'enfant passant de producteur à court terme, à consommateur absolu et du statut de la femme au sein de la famille et de la société (femmes actives dans

le secteur industriel en Asie). On a pu constater à ce propos qu'il était toujours délicat d'isoler le phénomène industrialisation de l'ensemble du processus de modernisation alors qu'il en est souvent l'une des seules expressions objectives et quantifiables.

Les données sur la répartition spatiale de la population sont d'une autre nature, elles dépendent ^{directement} des phénomènes d'emploi et par là même de la place de l'industrie sur le marché de la main d'œuvre. Il apparaît souvent assez délicat d'associer dans une même analyse les deux formes de déplacements internes et externes. En effet dans le cadre des migrations internationales le lien avec l'industrialisation est assez clair, il domine l'ensemble des explications fournies. Par contre les migrations internes et l'urbanisation évoluent dans un cadre de référence beaucoup plus complexe. L'impact des forces de répulsion (fuite du monde agricole) et de celles d'attraction (espoir d'un revenu plus élevé) sont à replacer dans l'ensemble de la problématique du sous-emploi et du chômage urbain.

- Migrations internes et industrialisation : L'essor rapide de l'urbanisation, alors que la création d'emplois dans les secteurs manufacturiers est lente, démontre à l'évidence la rupture présente entre l'industrialisation et la croissance des villes dans les Pays du Tiers Monde. Dans ce cas, les raisons de quitter un monde rural, peu à même de fournir un emploi attractif pour les jeunes alphabétisés, se combinent aux possibilités d'obtenir un revenu supérieur à la ville.

Il convient ici d'actualiser le manque à gagner présent en égard au chômage urbain et à l'espoir de gains supérieurs dans le moyen terme souvent hypothétique.

- Migrations externes et industrialisation : Les migrations internationales de travailleurs sont, à de très rares exceptions près, liées aux phénomènes industriels, que ces mouvements aient pour destination les pays du Tiers Monde ou des régions plus nanties. La qualification du

migrant dépend étroitement de l'essor de développer entre les deux pays en cause : dans tous les cas le mouvement trouve ses promesses soit, dans l'offre d'emplois industriels délaissés par les nationaux, soit dans la croissance de secteurs intimement dépendants des activités manufacturières (recherche fondamentale - complexes agro-industriels). Plusieurs pays de départ ou d'accueil ont été conduits à introduire ces déplacements dans leur planification des ressources humaines.

Les conclusions d'une telle étude se situent donc à deux niveaux, d'une part le rôle de l'industrialisation s'est avéré dans la majeure partie des cas assez positif, d'autre part ce processus de modernisation est apparu comme un critère de référence susceptible de favoriser l'obtention d'informations plus fiables.

Il convient donc d'accroître les efforts dans le domaine de la recherche des relations entre industrie et population, en accord avec les préoccupations actuelles exprimées lors de la Conférence Mondiale ^{la population tenue à} ~~de Bucarest~~. Il paraît utile de prévoir pour un nombre limité de pays, jugés représentatifs, appartenant aux différentes régions du Tiers Monde et ayant atteint des niveaux de développement sensiblement différents, une série d'enquêtes orientées vers le secteur manufacturier. Deux thèmes doivent être considérés comme prioritaires :

- Le premier porterait sur la mortalité des travailleurs, des entreprises industrielles, dans le Tiers Monde. On mesurerait en particulier, les gains sur la mortalité naturelle et les risques supplémentaires nés de la mortalité accidentelle, par rapport à un échantillon de référence.
- Le second plus large s'efforcerait de mesurer la fécondité différentielle des travailleurs du secteur secondaire en précisant la structure de la famille et la descendance finale. Il serait nécessaire d'utiliser un groupe social témoin issu du secteur traditionnel.

Dans le domaine des migrations les études en cours sont nombreuses, les propositions de recherches sont donc plus délicates à formuler. On peut toutefois envisager une série d'analyses régionales s'efforçant de prendre en considération les perspectives migratoires liées à l'emploi. Pour bon nombre d'Etats limitrophes on assiste à l'évidence à une internationalisation de certains secteurs du marché de la main d'oeuvre et de l'urbanisation. Cette complémentarité entre pays voisins, n'apparaît que fort rarement dans les divers plans nationaux de développement. L'ignorance chronique des objectifs et moyens à mettre en oeuvre par chacun, risque de conduire à des déséquilibres graves : les complémentarités passées ne transforment en oppositions présentes ou futures. Des études globales sur ce thème seraient en mesure de faciliter d'éventuelles coordinations et éviteraient la programmation d'opérations hypothéquées par une déficience des ressources humaines.

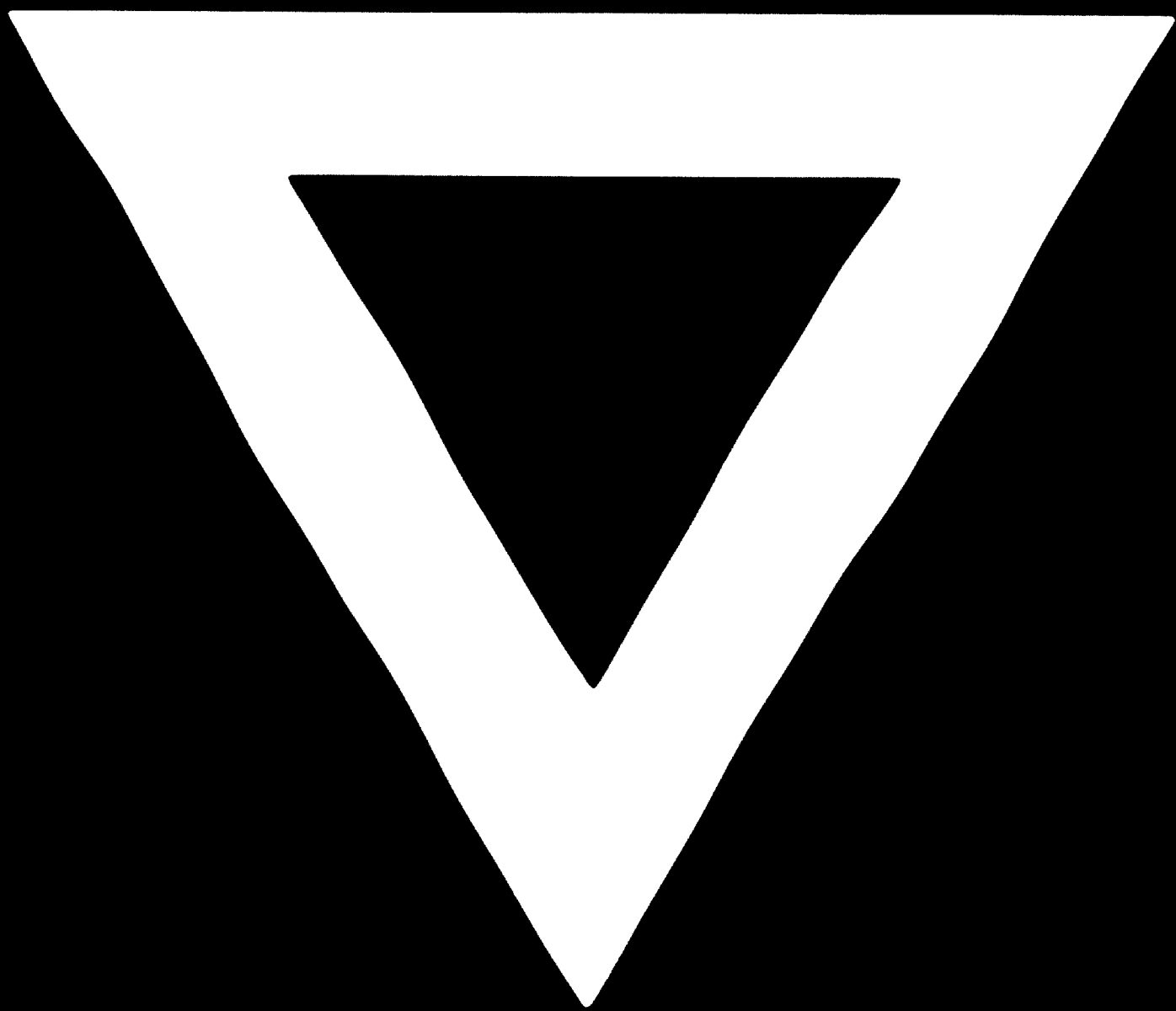
BIBLIOGRAPHIE-SOMMAIRE

■ ++++++ ++++++ ++++++ ++++++ ++++++ ++++++ ■

- * Population growth and socio-économique change en west Africa. = J.C CADWELL
- * The population of tropical Africa. = J.C. CADWELL, C. OZOLTO
- * The effects of income on fertility. = J.L. STURON
- * Migrations et développement. = H. THEBOUT-O.C.D.E
- * La transition démographique en Afrique. = J. CONDE-O.C.D.E
- * Les programmes de planification familiale en Afrique. = O.C.D.E
- * Sao Paulo-Urban development and employment. = K. SCHAEKER. = B.I.T
- * Programme d'action pour Ceylan. = B.I.T
- * Le chômage urbain. = P. BAIROCK- B.I.T
- * Revolution industrielle et sous développement. = P. BAIROCK
- * Etude de développement industriel = O.N.U.D.I
- * Demographie comparée. = O.R.S.T.O./I.N.S.E.E./I.N.E.D
- * Rapport sur la situation sociale dans le Monde. = O.N.U
- * International population conférence (London)
- * Annaires statistiques des Nations Unies
 - * Demographie
 - * B.I.T
 - * O.M.S
 - * B.I.R.D
- * Documents de la Conférence Mondiale de la Population (BUCAREST). = O.N.U
- * Monographies démographiques publiées par le C.I.C.R.E.D. = Paris
- * World employment programme research. = WORKING- B.I.T.
 - * Population and employment
 - * Income distribution and employment
 - * Urban développement and employment
- * Population Concil- Etudes de planning familial



G - 343



77 . 10 . 05